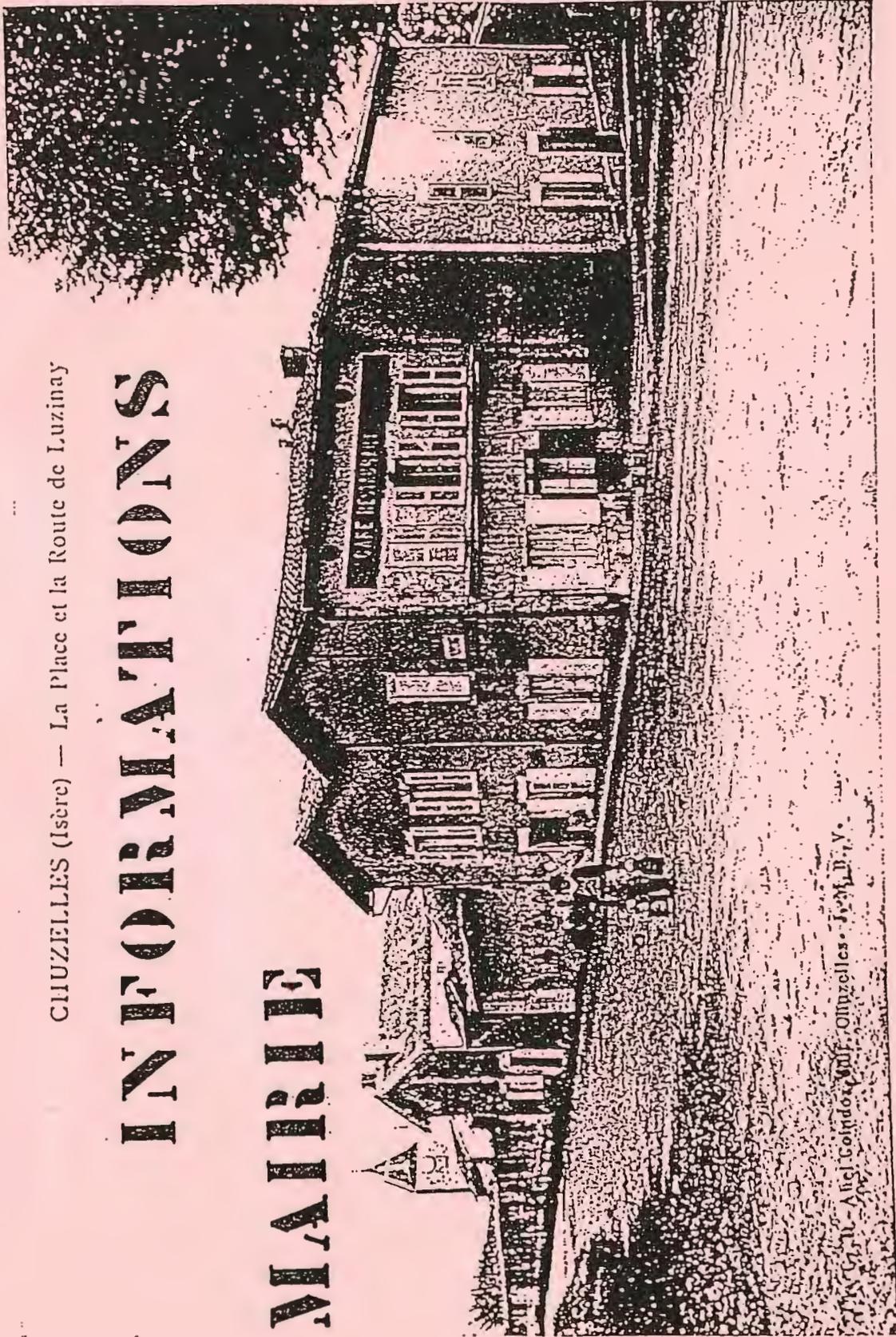


CHUZELLES

CHUZELLES (Isère) — La Place et la Route de Luzinay

INFORMATIONS

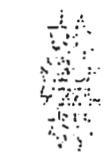
MAIRIE



— A. H. Colquhoun & Co., Chuzelles, Isère, France.

S O M M A I R E

<u>I - LA VIE DE LA COMMUNE - INFORMATIONS GENERALES</u>	Page
Le mot du Maire	1
Calendrier des Manifestations Déc.97 à Déc 98	3
Infos - SNCF - Assistant Social - Emmaüs	5
Le coin des Associations	6
Amnesty International	17
Dépistage SIDA	18
Bref Infos	19
Comment obtenir les documents suivants	20
<u>II - LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL</u>	
Réunion du 12 Septembre 1997	1
" 13 Octobre 1997	4
" 17 Novembre 1997	8
<u>III - LE TRAVAIL DES COMMISSIONS</u>	
Commissions Bâtiments - Voirie	1
Commission Mixte Patrimoine	2
Forum des Associations	3
Syndicat Intercommunal pour la Construction de la Gendarmerie SICOGEC	4
Sentiers du Pays Viennois	5
Budget Communal	7
C C A S	8
Budget supplémentaire 1997	9
Permis de Construire	10
Etat Civil	11



I
LA VIE DE LA
COMMUNE

INFORMATIONS
GENERALES



LE MOT DU MAIRE

En cette fin d'année, il est de mon devoir de faire le point de l'ensemble des travaux terminés, ou à réaliser.

Je me dois tout d'abord de préciser quelques points cités dans la feuille de choux n°13.

Affichage sauvage sur la voie publique : Compte tenu des nombreux panneaux placés dans des points stratégiques pour annoncer les festivités des associations, une réglementation était nécessaire. L'arrêté n°53 est donc paru afin de limiter cet affichage sauvage. Il a été transmis aux communes voisines ainsi qu'aux associations, afin qu'elles respectent notre environnement.

Sécurité : Il est vrai que les parents d'élèves se mobilisent afin de sensibiliser les automobilistes. J'ai néanmoins constaté que certains parents d'élèves se permettent de circuler dans le village à plus de 80km/h ou encore entre les bancs des détaillants les jours de marché.

J'ai déjà parlé précédemment d'un plan d'aménagement de la RD36 de St Maurice à Tourmente, principale traversée du village. Un dossier de demande de subvention a été déposé au Conseil Général dans le cadre du programme de sécurité avec le SIVU pour l'aménagement du croisement du Rival RD36 avec en priorité l'arrêt de cars.

Quant à la RD123 Vienne - Villette de Vienne et inversement, la commune peut simplement émettre un avis, il appartient au Conseil Général et à la DDE de prendre les décisions qui s'imposent.

Le Conseil Municipal travaille sur l'aménagement de la traversée du village RD36 en urgence plutôt que sur une déviation telle celle de Luzinay, prévue depuis quelques décennies, qui vient de s'achever. Or sur notre commune, il n'existe actuellement qu'un tracé potentiel sur le POS. De toute évidence, la déviation du village n'a aucun point commun avec la RD123 de Vienne à Villette de Vienne.

Quant à l'emprunt de 470 000 F, il est destiné au complément de financement de l'assainissement des Pins dont les travaux sont terminés. En aucun cas, cet emprunt n'est destiné à financer une nouvelle tranche assainissement destiné aux constructions des logements de l'OPAC. Ces constructions ne sont pas commencées. Il va de soi qu'il ne serait pas raisonnable de faire un emprunt pour des travaux non effectués. Le collecteur principal des Pins a permis le raccordement de 38 maisons, et, dans les années à venir 36 autres raccordements pourraient être réalisés. Il est certain qu'il s'agit là d'un investissement pour des travaux qui une fois terminés, ne se voient plus.

A noter que la commune de COMMUNAY va procéder à l'assainissement sur le secteur des Pins. Une convention sera établie entre les deux communes pour le rejet dans notre réseau.

En ce qui concerne les sentiers, ne confondons pas balisage et signalétique (voir article consacré à ce sujet au chapitre "Travail des Commissions"). En tout état de cause, il n'a jamais été question de solliciter quelque association que ce soit pour le financement de la signalétique refusé par le Conseil Municipal. En revanche, toute association qui souhaiterait participer au balisage sera la bienvenue.

Les constructions du Belvédère sont achevées. Les VRD devraient être faits avant les fêtes de Noël. Nous avons profité de ces travaux pour aménager l'ensemble du secteur entre autres, l'accès au Mille Club, le déplacement des bennes à bouteilles plastiques et verres.

L'ancien local France Télécom : une première tranche de travaux a été faite, la deuxième tranche sera terminée en 1998, ce local pourra être ensuite mis à la disposition des associations.

Logements OPAC : la construction de la dernière tranche devrait commencer début janvier. La commune se réserve une largeur de 9 mètres côté "est" afin de permettre une future voirie accessible pour l'extension du village côté "sud" (zone NAa).

Traversée des Pins : suite à de nombreux accidents, les municipalités de Communay et de Chuzelles ont transmis respectivement un courrier à la Préfecture du Rhône et à la Sous-Préfecture de Vienne afin de sensibiliser les pouvoirs publics sur l'urgence du dossier à l'étude depuis 1994.

La commune totalise à ce jour 1290 électeurs. Le seuil est dépassé pour la mise en place de deux bureaux de vote. L'arrêté n°97/4894 officialise la mise en place du bureau n°2. Les électeurs de ce bureau seront dotés de nouvelles cartes électorales. Les deux bureaux de vote se tiendront au Mille Club quelles que soient les élections. Le bureau N°2 concerne les électeurs du secteur "sud" de la commune : les Martinières, Boussole, Pauphile, Thiers, St Maxime, Devillièrre, Serpaizières, Tourmente, Boiron.

Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro de plus amples informations sur la vie communale.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les traditionnels voeux de la municipalité le 10 janvier à 17H00.

TRES IMPORTANT

Le 25 décembre 1997 et le 1er janvier 1998 étant des jours fériés, la collecte des ordures ménagères ne pourra avoir lieu.

En conséquence, les jours de remplacement seront les suivants :

JOUR DE COLLECTE THEORIQUE	/	JOUR DE COLLECTE EFFECTIF
Jeudi 25 décembre		Samedi 27 décembre
Jeudi 1er janvier		Samedi 3 janvier

Afin d'éviter tout "loupé", nous vous recommandons dans la mesure du possible, de présenter vos déchets à la collecte dès la veille.

MERCI

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE CHUZELLES
DECEMBRE 1997 - DECEMBRE 1998

ASSOCIATION	TYPE DE MANIFESTATION	DATE	LIEU
Rugby Club Sévenne		20-12-97	Mille Club
Classe en 7	Réveillon	31-12-97	Mille Club
Asso.Familiale	Assemblée Générale	09-01-98	Préfa
Municipalité	Voeux du Maire	10-01-98	Mille Club
Team Panda	Assemblée Générale	10-01-98	Préfa
Foot	Boudin	11-01-98	Mille Club
Gym Volontaire		13-01-98	Mille Club
Chuzelles Environnt	Assemblée Générale	14-01-97	Préfa
Amis de la Grole		17-01-98	Mille Club
St Vincent	Assemblée Générale + repas	18-01-98	MC + Préfa
St Vincent Leveau M		24-01-98	Mille Club
ACCA	Asseab. Générale + Coinche	01-02-98	Mille Club
Municipalité	Repas anciens	08-03-98	Mille Club
Amis de la Grole		14-03-98	Mille Club
St Vincent	Belote	22-03-98	Mille Club
Sou des Ecoles		24-03-98	Mille Club
ACCA	Repas chevreuil	07-03-98	Mille Club
Club des Anciens	Belote	08-03-98	Mille Club
Ski Club Sévenne	Soirée	14-03-98	Mille Club
Sou des Ecoles	Fête	21-03-98	Mille Club
FNACA	Repas	29-03-98	Mille Club
Foot Féminine	Soirée	04-04-98	Mille Club
Chorale	Rencontre	18-04-98	Mille Club
Harmonie	Concert	25-04-98	Mille Club
Club des Anciens	Repas	26-04-98	Mille Club
ACCA	Ball-trap	16/17-05-98	
Conscrits	Vogue	21à24-05-98	Mille Club
Foot		06/07-06-98	Mille Club
Aubade		11à14-06-98	

: Foot	: Assemblée Générale	: 12-06-93	: Mille Club	:
: Sou des Ecoles	: Fête	: 13-06-93	: Mille Club	:
: Ass.Familiale	: Rallye	: 14-06-93	: Mille Club	:
: Chorale	: Concert	: 19-06-93	: Mille Club	:
: Classe en 8	: Fête	: 20-06-93	: Mille Club	:
: Amis de la Grole	: Assemblée Générale	: 21-06-93	: Mille Club	:
: Chorale	: Répétition	: 25-06-93	: Mille Club	:
: ABC Boules	: Repas	: 27-06-93	: Mille Club	:
: St Vincent (2)	:	: 28-06-93	: Mille Club	:
: Astro-Actes	: Assemblée Générale	: 25-09-93	: Mille Club	:
: Gym Volontaire	: Assemblée Générale	: 06-10-93	: Mille Club	:
: Sou des Ecoles	: Assemblée Générale	: 09-10-93	: Mille Club	:
: Foot	: Soirée	: 17-10-93	: Mille Club	:
: FNACA	: Saucisses Vin Blanc	: 18-10-93	: Mille Club	:
: Club des Anciens	: Belote	: 25-10-93	: Mille Club	:
: Chorale	: Repas Soirée	: 07-11-93	: Mille Club	:
: ABC Boules	: Boudin	: 14/15-11-93	: Mille Club	:
: Club des Anciens	: Vente Exposition	: 28/29-11-93	: Mille Club	:
: Sou des Ecoles	: Fête	: 06-12-93	: Mille Club	:

S.N.C.F.

Pour mieux vous servir la gare d'Estressin vient d'être équipée d'un nouveau système informatique plus performant.

Elle vous propose toute la gamme des produits S.N.C.F. : billets toutes destinations, réservations, cartes "KIWI, JEUNES, VERMEIL", train + hôtel, abonnements, etc...

Sur le quai 2 en direction de LYON, un distributeur de billets va être installé pour les départs immédiats.

Le bureau de vente est ouvert :
tous les jours de 9H30 à 12H15
et de 14H15 à 18H30
fermé samedi, dimanche et fêtes

Tél : 04-74-53-77-55

PERMANENCE ASSISTANT SOCIAL

Monsieur PERDRIEL assure actuellement le remplacement de Mademoiselle CRETIN

Son jour de permanence en Mairie est

2ème VENDREDI du mois
de 14H30 à 16H30

Monsieur PERDRIEL et son secrétariat peuvent être contactés au

Service Départemental d'Action Sociale
218, avenue François Mitterrand
38670 CHASSE-SUR-RHONE
Tél. : 04-78-73-00-10

SOLIDARITE

EMMAUS : Avenue Berthelot à Vienne
ouvert les mardi, mercredi et jeudi : 14h - 18h.
le samedi : 9h 12h - 14h 18h

ARYNA-VOYAGES (Association Loi 1901) vous remercie pour votre visite et l'intérêt pour le Forum des Associations du 15 Novembre 1997 à Chuzelles.

Notre Association a pour but de regrouper des voyageurs. Au cours du circuit dans le pays choisi plusieurs mois à l'avance, un tout petit geste humanitaire est apporté. Il s'agit de médicaments pour enfants, fournitures scolaires ou plus spécifique selon le pays visité. Ceci ajoute un moment de grande émotion car les besoins devant un grand dénuement sont énormes. Notre geste si modeste est très apprécié et nous permet d'avoir des contacts plus enrichissants moralement.

Nous préparons pour :

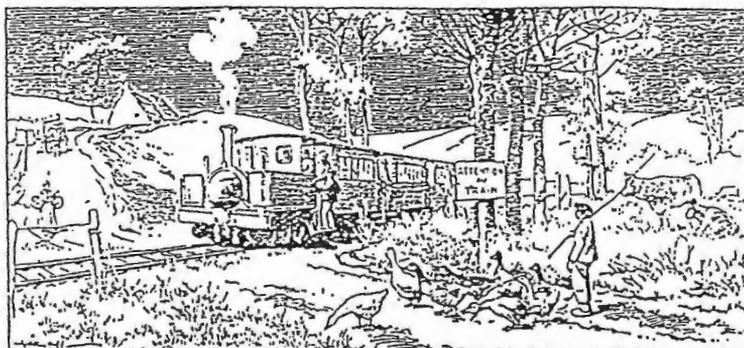
FIN MAI 1998 un circuit de 8 jours en ANDALOUSIE (Malaga, Grenade, Cordoue Séville, Cadix)

13 au 27 OCTOBRE 98 un circuit de 15 jours VIET-NAM Région du Nord (Hanoi, Dien Bien Phu, Cao Bang, Lang Son, Halong)

OCTOBRE 98 un circuit de 15 jours VIET-NAM du NORD au SUD

Renseignements : ARYNA-VOYAGES Guy RAYNAL "Le Riyal" 38200 CHUZELLES
TEL/FAX 04 74 57 91 62

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous présentons pour 1998 tous nos meilleurs voeux de santé, de joie et de prospérité.



ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique a fini le 25 juin 1997 par une journée détente au bord du lac d'Annecy, avec les visites du musée de la Cloche, de la vieille ville, pique-nique et baignade. Tout le monde était ravi.

Cette année, la musique bénéficie de nouveaux locaux. Une salle nous a été réservée au Presbytère (au dessus de la salle des Jeunes) vers le Mille Club à Chuzelles.

Des travaux ont été effectués dans l'ancienne cantine scolaire de Seyssuel pour que les associations musicales profitent des locaux.

Nous remercions les municipalités.

L'école de musique a le plaisir d'accueillir 76 élèves et a recruté 4 nouveaux professeurs :

- Melle DUCROUX Christelle, accordéon
- Melle SARACANNIE Doriane, clarinette
- Melle BELIGAT Véronique, piano
- Mr COURTINOT Nicolas, guitare

Nous avons participé au forum des associations qui a eu lieu le 15 novembre au Mille Club. Certaines personnes se sont renseignées sur l'école, les cours, le petit orchestre et les activités. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements.

Vous pouvez joindre :

- Mme WILLEM : la Présidente au 04.74.53.30.08
- Mme FERRIER : la Directrice au 04.72.44.95.22

Voici le calendrier des activités et manifestations :

Toute l'année, projet pédagogique pour les enfants de l'école de musique : 5 spectacles à l'auditorium de Lyon :

- Symphonie Fantastique de Berlioz...
- Concerto pour un clown
- Casse noisette, Lac des Cygnes : extrait de Tchaikowsky
- Concerto pour violon N°2
- Petrouchka de Stravinsky

Samedi 20 décembre : Goûter de Noël : avec la participation de l'orchestre de l'école.

Vendredi 6 février 1998 : Concert pour le carnaval des élèves.

27-28-29 mars 1998 : Week-end musical avec :

- vendredi 20h30 : harmonies
- samedi 20h30 : jazz
- dimanche après-midi : chorales

Pour chacun de ces thèmes, nous aurons le plaisir d'accueillir des groupes extérieurs, avec la participation de l'harmonie, du 5 à 7 Band, et de la chorale "Chante-Joie".

Nous vous attendons nombreux lors de ces manifestations.

Le Bureau



CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

**ACCUEIL DES ENFANTS DE 4/16ANS A LA JOURNEE OU DEMI-JOURNEE*

LES MERCREDIS

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 17h30 18h au tarif allocataire de 55 frs à la journée et 20 frs la demi-journée. Le repas reste à la charge des parents.

LES VACANCES SCOLAIRES

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 17h30/18h au tarif allocataire de 85 frs à la journée et 25 frs à la demi-journée.

Tarif non allocataire à la journée 95 frs et 30 frs à la demi-journée

Nous appliquons les tarifs allocataires sur présentation du Numéro C.A.F.

**IL ORGANISE DES CAMPS D'ETE*

**IL PROPOSE DES ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES ENFANTS ET ACTIVITES ADULTES*

**THEATRE-MODERN JAZZ-ART APPLIQUE(dessin peinture)-YOGA.*

**ASSOCIATION LOI 1901 CREE PAR DES BENEVOLES EN 1989 SUR LA COMMUNE DE CHUZELLES*

**HABILITE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS*

**PARTENAIRE CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES DE VIENNE*

LE CENTRE REGROUPE PLUSIEURS COMMUNES QUI PARTICIPENT AU FONCTIONNEMENT

**CHUZELLES*

**VILLETTE DE VIENNE*

**LUZINAY*

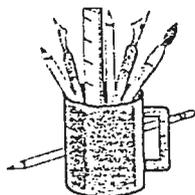
**SEYSSUEL*

LA STRUCTURE DU CENTRE DE LOISIRS EST SOUS LA DIRECTION DE MME ANDOUARD PERSONNEL SALARIE ET DIPLOME BAFD ET Bafa POUR LES ANIMATEURS OU STAGIAIRES

LE CENTRE DE LOISIRS EST GERE PAR DES BENEVOLES :

Mme CRIVELLI-MR RATTON-MME JULIEN-MR PHILIPPON-MMESABRE AIDE DE MME GRILLET

LES ECOLES PUBLIQUES DE CHUZELLES



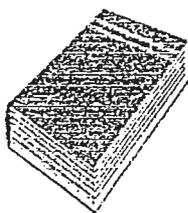
Ecole publique maternelle

L'école maternelle est un peu la maison des enfants. Heureusement qu'elle est grande, car il y a beaucoup de monde. 72 enfants ont effectués la rentrée et 2 sont attendus en cours d'année. Par rapport à l'année 96-97 l'effectif est stable.

- 26 enfants (20 nés en 1994 et 6 nés en 1995) composent la petite section animée par Mme STEPHAN une nouvelle recrue.
- 27 enfants s'agitent en moyenne section autour de Mme COLLET la directrice .
- 19 enfants alternent en grande section entre Mme GARCIA et Mr BONNETON tous deux à mi-temps.

Pour assister les maitresses dans leur tache quotidienne 2 ATSEM (assistantes maternelles) sont là en permanence : Mme POINGT et Mmes PRAS ou CHOLEZ toutes deux également à mi-temps.

Le nouveau projet d'école qui se met en place "Mieux parler pour mieux faire" est basé sur une bonne maîtrise du langage. Différents ateliers fonctionnerons (grâce au décloisonnement des différentes classes) sur ce thème dès le début de 2ème trimestre.



Ecole publique primaire

La rentrée de septembre laisse apparaitre comme en maternelle une stabilité des effectifs. Les 107 élèves (+1 rentrée en cours d'année) se répartissent comme suit:

- 22 CP avec Mme CANAL, la directrice qui a effectuée sa dernière rentrée. (une retraite bien méritée se profile à l'horizon...).
- 23 CE1 ont débuté l'année avec Mme WIPF
- 21 CE2 ont commencé les cours avec Mme MARION-VEYRON
- 22 CM1 étudient avec Mlle URBAIN, transfuge de l'école maternelle (Mlle URBAIN animait la petite section de maternelle en 96-97).
- 19 CM2 préparent leur entrée au collège avec Mr HAMEL.

Cette année a été marquée par l'introduction de l'anglais. Mlle URBAIN assure à raison 1/2 h par semaine (et par classe concernée) une initiation à la langue de Shakespeare aux CE2, CM1 et CM2.

L'aménagement du temps en dehors des cours est le souci de tous et plusieurs services fonctionnent pour les deux écoles.

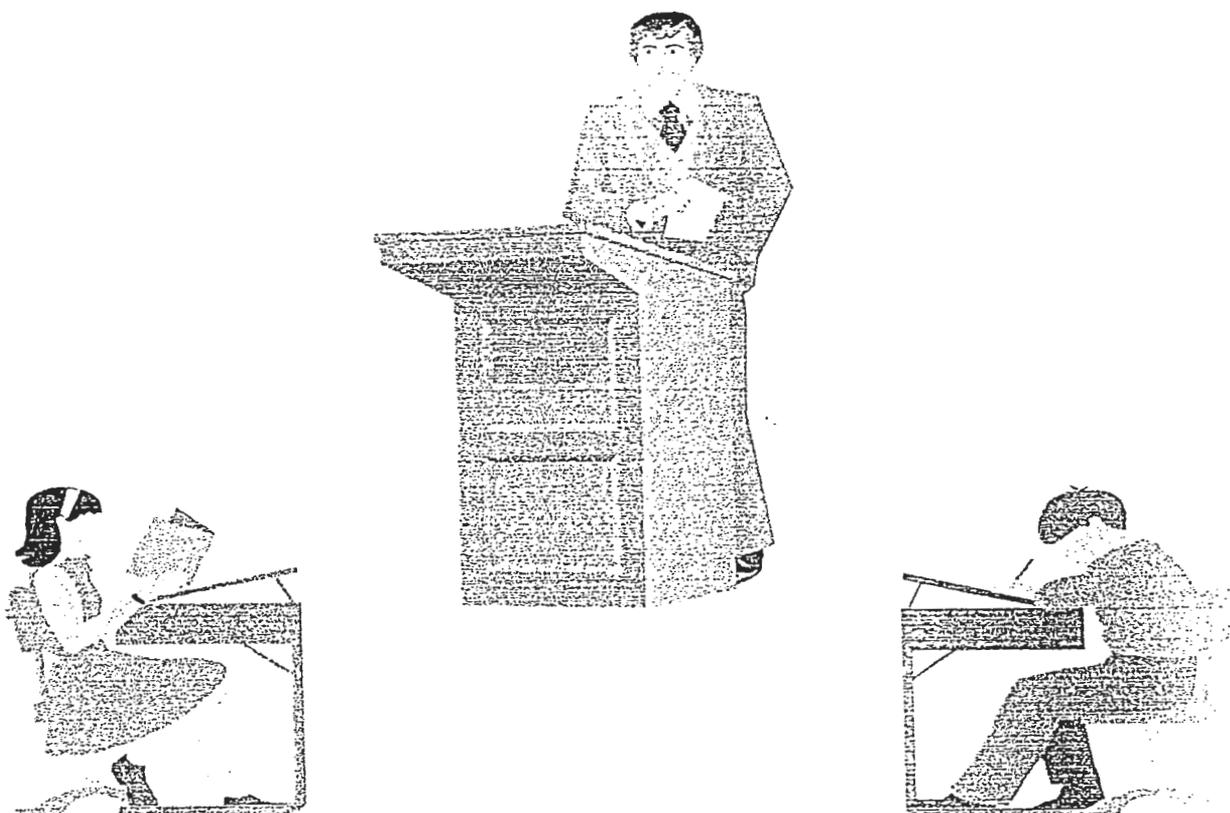
-De 7h50 à 8h20 une garderie est assurée dans les locaux de l'école primaire par Mme VERDIER.

-De 11h30 à 13h20 deux services de cantine sont proposés. Mme VALETTE prépare les petits plats, Mmes NAUD,VERDIER et MACIA assurent le service et la surveillance.

-De 16h30 à 18h00 comme le matin les enfants peuvent se retrouver à la garderie sous la surveillance maternelle de Mme VERDIER.

Si un cadre de vie agréable est apprécié de tous ,ce n'est que grace à la coopération et à la bonne volonté de tous les partenaires de l'école (enseignants,mairie,parents) que les élèves y trouveront bonheur et épanouissement

l'association des parents d'élèves de CHUZELLES





LA SOU DES ECOLES DE CHATELAIN

vous remercie de votre participation lors de la matinée "saucisse au vin blanc" du 07 decembre 1997 et vous souhaite un JOYEUX NOEL et une BONNE ET HEUREUSE ANNEE 1998

Nous vous donnons rendez vous courant mars pour la fête du printemps

Bonnes fêtes à tous

F. N. A. C. A.

Le comité s'est réuni le 25 octobre en assemblée générale au préfabriqué de CHUZELLES.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président propose à l'assemblée une minute de silence à la mémoire de René DAVID membre du comité, décédé la semaine précédente.

Le Président ouvre la séance, remercie l'assemblée ainsi que M. ROCHE 1er adjoint à la mairie de CHUZELLES et rappelle que tous les membres sont unis dans les réjouissances mais doivent l'être également dans les peines.

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE ECOULEE :

- Voyage d'août au Musée de la mine à St ETIENNE. Malgré les quelques gouttes de pluie au départ, le soleil a été de la partie tout au long de la journée et a réchauffé les coeurs après un bon repas à MONTFAUCON. Puis, direction ANNONAY pour la visite du Musée des papeteries CANSON MONTGOLFIER. Retour par St DEZIRAT et CHAVANAY.

Les municipalités de CHUZELLES et SEYSSUEL ont convié une délégation de la FNACA à une réunion pour la désignation d'une place, rue ou square des anciens combattants.

Des propositions ont été émises de part et d'autre.

Retraite du combattant : Albert BLAIN se charge de suivre les dossiers de chaque adhérent ayant obtenu la carte du combattant.

DATES à RETENIR : Prévisions pour 1997/1998 :

- 22/23 novembre 1997 : Congrès à St JEAN DE BOURNAY : 8 participants le samedi et 14 le dimanche.

- 25 janvier 1998 : matinée boudin à SEYSSUEL

- 19 mars 1998 : cérémonie à 18 H. à SEYSSUEL et 18 H.30 avec remises de décorations

- 29 mars 1998 : au mille club de CHUZELLES : repas.

Le bureau est reconduit, renforcé par Maxime AURIC.

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Joseph PLANTIER

Vice-Président : Gilbert RIVOIRE pour SEYSSUEL et André PRAS pour CHUZELLES

Trésorier : Albert BLAIN - adjoint : Roger JAMAIS

Secrétaire : André AILLOUD - adjoint Raymond FOUGERE

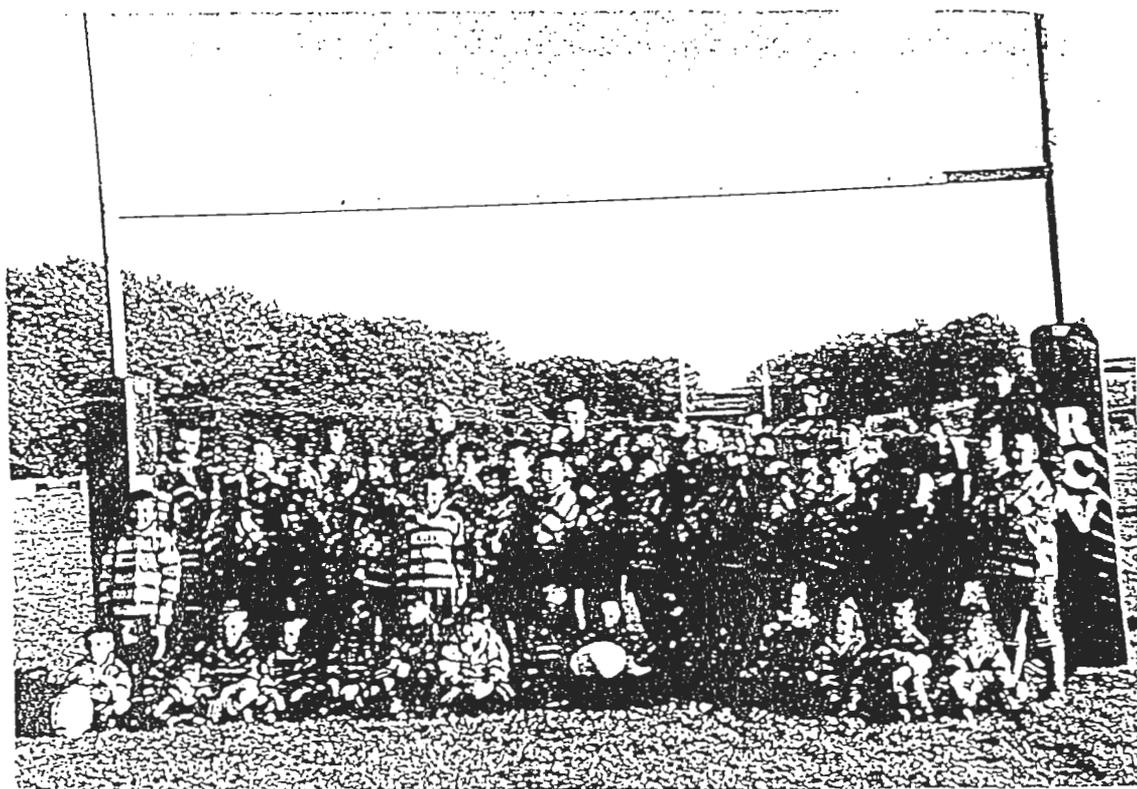
Journal : Louis CARLE

Juridique et social : Maxime AURIC

RUGBY CLUB DE LA SEVENNE

Démarré par une poignée de passionnés cherchant avec fierté à appartenir à un village, et assouvir leur passion, ils ont bien réussi. Cette année, la section fêtera ses 10 ans d'existence. Depuis le départ, les "vert et blanc" montrent leur dynamisme dans ce club intercommunal tant par la réussite de son équipe sénior, que par l'attention portée à la constitution d'un groupe ancré dans l'esprit du rugby: créer une continuité par l'incorporation grandissante de jeunes de nos villages aimant pratiquer ce sport ou prêts à l'apprendre. L'encadrement de nos équipes, important et de qualité, permet à nos enfants de s'épanouir sur les terrains de la commune et cela pour la modique somme de 100F pour une saison, comprenant bien sûr les fameuses 3ème mi-temps

'Amis, parents, passionnés, ils vous attendent tous, petits et grands, jeunes ou moins, les joueurs et les dirigeants de la SEVENNE, sur la pelouse, dans les tribunes, dans les équipes ou leurs manifestations, pour porter encore plus haut et plus fort les couleurs de notre club.



Les personnes à contacter sont:

Vice Président de CHUZELLES : F. GINOT Tel: 04-74-57-90-86

SIEGE : Café EYMIN VILLETTE DE VIENNETel: 04-74-57-98-11

SKI CLUB DE LA SEVENNE

BUREAU DU SKI CLUB DE LA SEVENNE :

Président : Mr BROSSARD Philippe, St Just Chaleyssin
Vice Président : Mr MOLLARD Dominique, Luzinay
Trésorière : Mme PIROIRD Sylviane, Villette de Vienne
Trésorier Adjoint : Mr BROSSARD Jean Christophe, St Just Chaleyssin
Secrétaire : Mr DELAUZUN Fernand, Chuzelles
Secrétaire Adjoint : Mr BROSSARD Raymond, St Just chaleyssin

Membres du bureau :

Mr LABOURIER Franck, Mr AUGIER Alain, Mlle FONTAINE-GARANT Edith,
Mr BRUNAT Yves, Mme NABEL Christiane, Mlle TREMOUILHAC Séverine,
Mlle BROSSARD Isabelle, Mr AMOR Jérôme, Mr BADIN Frédéric, Mr BRETIN
Pascal, Mme BADEAU Isabelle.

Lors de la saison 96/97, le SKI CLUB DE LA SEVENNE a été contraint de changer de transporteur. Ce transporteur a été retenu de nouveau pour la saison 97/98. Après une saison bien remplie, afin de récompenser les bénévoles du Club, une petite sortie a été organisée au petit train de La Mure au mois de juin.

Nous vous donnons rendez-vous pour la nouvelle saison :

- le 14 décembre 1997	: VAL THORENS	160 F
- le 21 décembre 1997	: LA ROSIERE	160 F
- le 11 janvier 1998	: COURCHEVEL	190 F
- le 25 janvier 1998	: LE GRAND BORNAND	160 F
- le 8 février 1998	: LES SEPT LAUX	160 F
- le 22 février 1998	: ALPE DU GRAND SERRE	160 F
- le 8 mars 1998	: St FRANCOIS-VALMOREL	190 F
- le 22 mars 1998	: AVORIAZ	190 F
- le 5 avril 1998	: ALPE D'HUEZ	190 F
- le 19 avril 1998	: TIGNES	190 F

Le club se réserve le droit de changer la destination au dernier moment en fonction de l'enneigement des stations.

Nous vous rappelons qu'une assurance est obligatoire et qu'il est possible de s'en procurer une auprès de votre responsable de village lors de l'inscription pour la somme de 15F/sortie.

Responsable de Village : F. DELAUZUN Tel : 04.74.53.36.37

La location de matériel a lieu à St JUST CHALEYSSIN au local du ski le vendredi qui précède la sortie de 18 H 30 à 20 H. Attention, pour cause de travaux, le local a changé de place. Il est actuellement dans une pièce de l'entreprise IME dans la zone industrielle de Saint Just Chaleyssin. Afin d'accéder au local, il faut passer par le parking de cette entreprise. Vous pouvez également louer du matériel pour vos sorties personnelles; pour ce faire, il suffit de prendre rendez-vous auprès de Philippe BROSSARD tel:04.78.96.13.60 (après 18 H).

Le SKI CLUB DE LA SEVENNE vous souhaite les meilleurs voeux pour la nouvelle année.

CLUB DES ANCIENS DE CHUZELLES

LE TRAIT D'UNION

SON BUT :

Se rassembler, se connaître, se distraire, créer des relations et de l'animation afin que ses membres y trouvent détente, loisirs et toute aide dont ils pourraient avoir besoin.
Tous les retraités et pré-retraités de la commune peuvent faire partie du Trait d'Union.

LES LOISIRS :

Quatre sorties d'une journée :

- en mai : visite du site et du musée archéologique de St-ROMAIN-EN-GAL.
- en juin : visite d'une magnanerie de vers à soie et d'un élevage de papillons parmi les fleurs dans la Drôme.
- en septembre : visite en Ardèche d'un site présentant les différents aspects du département.
- en octobre : visite du musée animalier de VILLE-SOUS-ANJOU.

Quatre journées qui se sont terminées dans la joie et la bonne humeur. Sur un plan un peu moins culturel mais plus ludique, un après-midi de février a été consacré à la représentation du Cirque des Pays de l'Est à VIENNE. Il est aussi prévu en décembre, une séance du Cirque de Moscou, sur glace, lors de sa venue à LYON.

RENCONTRES :

En avril, un repas gratuit est organisé par le Club pour ses membres au Mille Club de Chuzelles.

En juillet, nous avons fêté les anniversaires de nos sociétaires âgés de 80 et 90 ans.

Nous fêterons Noël en même temps que les anniversaires des membres de 70 et 85 ans.

La réunion hebdomadaire du jeudi après-midi est consacrée aux jeux de cartes, de scrabble, de dames et jeux divers ainsi qu'à des souvenirs de jeunesse par le biais de conversations amicales où l'on se donne souvent des nouvelles de la santé des absents.

A ce propos, pour garder les contacts avec les plus âgés qui ne peuvent plus se déplacer, le bureau du Club se rend régulièrement auprès d'eux, qu'ils soient à leur domicile ou en maison spécialisée.

FINANCEMENT :

Sauf aux plus démunis, une modeste cotisation est demandée aux adhérents en outre, le Club organise dans l'année deux concours de coinche et une vente-exposition au cours de laquelle sont mis en vente les travaux réalisés par les sociétaires. Elle a toujours lieu le dernier dimanche de novembre.

Madame Maria Nativel nous quitte...

Ces dernières années, la présence de Mme Nativel s'était faite de plus en plus discrète. Bien entourée par le proche voisinage dans les dernières années de sa vie à Chuzelles, elle recevait encore aux Bosquets, à l'hôpital de Vienne, la visite de membres de sa famille et de quelques chuzellois(es) fidèles.

Fille de M. Chaumeny, entrepreneur maçon, elle était partie à Lyon où elle travaillait comme cadre dans un grand magasin de tissus d'ameublement bien connu des Lyonnais. A ce titre, elle participait à la décoration intérieure du célèbre Oustau de Baumanière aux Baux de Provence. Elle revenait souvent dans sa maison avec les cars Citroën d'antan... Au moment de la retraite, elle vient s'installer à Chuzelles avec son mari. C'est en 1975 que, très liés avec Mme et M. Collion, ils fondent ensemble, aidés par Pierre Géry, maire, le Club des Anciens.

A la mort de Joseph Collion en février 1978, c'est Edouard Nativel qui prend la relève au poste de président et Mme Nativel lui succède. Elle exercera ses fonctions de mars 1979 à mars 1987. Personne de goût et très cultivée, elle se consacre avec générosité et un solide sens de l'organisation à la bonne marche du club. Des anciens se rappellent qu'ils lui doivent la découverte du monde du théâtre et de l'opérette à Lyon. C'est à son initiative qu'on doit le repas gratuit des anciens. A l'origine conçu comme une compensation pour ceux qui ne pouvaient participer aux voyages, il est devenu une tradition.

Rendons hommage à celle qui avait su faire preuve de courage dans des circonstances familiales difficiles et qui a activement joué son rôle d'animatrice dans la vie du village.



La bibliothèque municipale



vous souhaite



de joyeuses fêtes 

et vous donne rendez-vous dès la rentrée,

aux jours et heures habituels:

le mercredi de 10h à 11h30

le vendredi de 14h30 à 18h

Les nouveaux livres correspondant aux achats annuels 1997 seront en rayon, ainsi que les livres empruntés à la bibliothèque centrale de prêt de l'Isère le 15 décembre.

Les tarifs restent inchangés:

- gratuité pour les enfants scolarisés à Chuzelles
- 10f pour les autres enfants
- 40f pour les adultes
- tarif familial: 60f

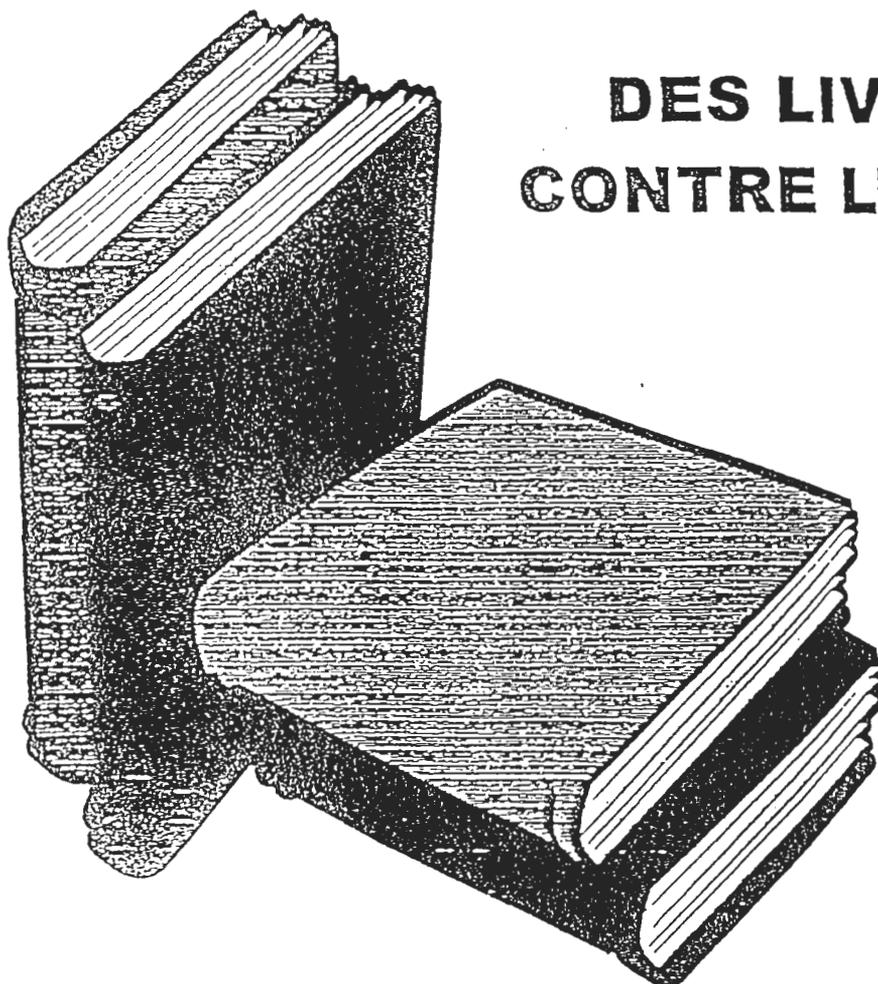
J'en profite pour remercier toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque. Il faut en effet rappeler, on ne le dira jamais assez, que la bibliothèque municipale de Chuzelles ne tourne qu'avec des bénévoles et que personne ne perçoit le moindre centime pour tout le travail fourni et le temps passé à tenir des permanences. Un grand merci donc à mesdames Clerc, Bourguignon-Fleury, Roussel, Vialon et à monsieur Cordier.

Si vous souhaitez nous aider, vous serez les bienvenus.

La présidente, C. Thibaudier.

AMNESTY INTERNATIONAL

recupère des livres de toutes sortes :
livres d'enfants, B.D., romans, poche,
livres anciens, livres d'art, etc ...



DES LIVRES CONTRE L'OUBLI

Vous pouvez les remettre à la Mairie

Nous irons chercher ces livres régulièrement ; pour cela nous vous demandons de
contacter ☎ 04 74 85 15 45 *Danielle ROUX*

La prochaine foire aux livres aura lieu les 25 et 26 avril 98 à la salle des fêtes de
Vienna. Nous collecterons les livres jusqu'à cette date.

LE CENTRE D'INFORMATION & ET DE DEPISTAGE ANONYME &
GRATUIT DU SIDA & DES M.S.T VOUS ACCUEILLE :

2 RESIDENCE St MARTIN - RUE DE GERE A VIENNE ☎ : 04 74 31 50 31.

DEUX CONSULTATIONS ONT LIEU SANS RENDEZ-VOUS :

Le MARDI de 12 h à 13 h 30

Le JEUDI de 17 h à 18 h 30

L'EQUIPE EST COMPOSEE :

- ⇒ d'UN MEDECIN,
- ⇒ d'UNE INFIRMIERE,
- ⇒ d'UNE ASSISTANTE SOCIALE,
- ⇒ d'UNE SECRETAIRE.

Cette équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions sur la prévention, le dépistage, la maladie due au virus du SIDA ainsi qu'aux maladies sexuellement transmissibles (M.S.T.)

Au cours de ces consultations et après un entretien d'information un **TEST DE DEPISTAGE GRATUIT** (une prise de sang) peut être effectué en vous assurant **l'anonymat**.

Les résultats sont remis, en main propre, par le médecin de l'équipe.

BREF INFOS

ZAC DES PINS

2 antennes ont été implantées dans la ZAC des Pins pour les téléphones portables :

- SFR d'une hauteur de 30 mètres,
- BOUYGUES-TELECOM d'une hauteur de 15 mètres.

LE BELVEDERE

Les 13 logements ont été vendus.

AMENAGEMENT

1 trottoir pour piétons a été créé entre l'accès au Mille Club et le local des Anciens.

PISCINE

Ouverte en Janvier

EMPLACEMENT BENNES A VERRES ET BOUTEILLES PLASTIQUES A L'ENTREE DU MILLE CLUB

L'endroit étant réservé spécialement au dépôt des bouteilles plastiques et verres, il est rappelé que cet endroit n'est pas un dépôt sauvage d'ordures ménagères. Une déchetterie se trouve à Villette de Vienne et un ramassage d'ordures ménagères a lieu chaque semaine dans la nuit de mercredi à jeudi.

COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS SUIVANTS ?

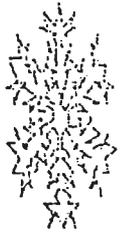
<u>DOCUMENT</u>	<u>OU S'ADRESSER</u>	<u>PIECES A FOURNIR</u>	<u>COÛT</u>	<u>OBSERV.</u>
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer : date de naissance, nom, prénoms (nom de jeune fille à préciser)	Gratuit	Joindre une envel. timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu du mariage	Indiquer date du mariage, vos noms et prénoms	Gratuit	Idem
Extrait acte de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du domicile au moment du décès	Date de décès, nom, prénoms, lieu de décès	Gratuit	Idem
Fiche Individuelle d'Etat Civil	Toutes Mairies	Carte d'identité ou livret de famille ou extrait de naissance moins 3 mois	Gratuit	
Fiche Individuelle d'Etat Civil et de national. française	Toutes Mairies	Carte d'identité en cours de validité et livret de famille	Gratuit	
Fiche fam.d'Et.Civil	Toutes Mairies	Livret de famille obligatoire	Gratuit	
Fiche fam.d'Et.Civil et de Nat.Française	Toutes Mairies	Livret de famille et cartes d'identités obligatoires	Gratuit	
Certificat de vie	Mairie du domicile	Livret de famille	Gratuit	
Duplicat livret de famille	Mairie du lieu du mariage ou du domicile	Etat civil des conjoints et des enfants	Gratuit	
Certificat de vie commune ou de vie maritale	Mairie du domicile	Carte nationale d'identité Justificatifs de domicile Présence de 2 témoins munis d'une pièce d'identité	Gratuit	
Déclaration de reconnaissance	Toutes Mairies	Pièce d'identité du père et de la mère, justificatifs de domicile	Gratuit	

Baptême républic.	Mairie du domicile	Livret de famille des parents Extrait de naissance de l'enfant Fiche Individuelle du parrain et de la marraine Justificatifs de domicile	Gratuit	
Mariage	Mairie du domicile	Photocopie pièces d'identité Justificatifs de domicile, extraits de naissance certificats pré-nuptiaux renseignements sur témoins	Gratuit	Se procurer dossier en Mairie
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	2 photos identiques récentes timbre fiscal, livret de famille extrait de naissance 2 justificatifs de domicile	Timbre fiscal à 150 F	Dossier à remplir en Mairie Attention : fournir photos de qualité
Passeport	Mairie du domicile	2 photos identiques récentes timbre fiscal, livret de famille extrait de naissance 2 justificatifs de domicile	Timbre fiscal à 350 F	Dossier à remplir en Mairie Attention : fournir photos de qualité
Autoris. sortie du territoire délivrée aux mineurs de national. française	Mairie du domicile	Livret de famille et carte nationale d'identité de l'enfant. Pour les personnes divorcées : jugement de divorce	Gratuit	Demande à faire par le représentant légal
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 107. rue du Landreau 44079 NANTES Cedex	Courrier et fiche individuelle d'Etat Civil	Gratuit	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
Certificat nationalité française	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Livret de famille ou toute pièce prouvant la nationalité	Gratuit	
Copie conforme	Toutes Mairies	Présentation de l'original		
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Signature à apposer à la Mairie devant le Maire ou employés	Gratuit	
Carte grise	Sous Préfecture	Ancienne carte, certificat de vente, pièces justificatives d'Etat Civil et de domicile		

II

LE TRAVAIL
DU CONSEIL

MUNICIPAL



L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept, le douze septembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal :

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ. MMES CARRET, GARDAIS PRAS R., SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSEES : Mme AURIC donne procuration à M. BOURGUIGNON
Mme RAULIN " " à M. PLANTIER

SECRETAIRE : Mle M.T. CARRET

Monsieur le Maire ouvre la séance.

DELIBERATION SE 38 :

Monsieur le Maire porte à la connaissance du conseil municipal qu'il y a lieu de prévoir l'éclairage public lieudit "Les Bourrelières". Après explications données, le conseil municipal décide de solliciter une subvention du SE 38 pour un montant estimatif de travaux de 34 262 F. D'autre part, une extension du réseau d'assainissement étant prévue pour un montant , branchement compris, d'environ 86000F, le conseil municipal décide de solliciter une subvention.. La partie subventionnable se situerait entre 50 000 et 60 000 F au taux de 35 %

ELECTRIFICATION RURALE MONTFERRAT ET RECOURS

Monsieur le maire propose à l'assemblée de solliciter une subvention pour un montant de 160 000 F. F.A.C.E. à 70 %.
Après délibération, le conseil municipal décide de faire la demande de subvention.

ONYX MASSE : projet de conteneurisation

Suite à un changement de camion de la société de ramassage des ordures ménagères, impliquant une modification du chargement des bacs poubelles, une première proposition est examinée par le conseil.

Plusieurs modalités sont envisageables :

- achat des bacs par la commune et vente aux administrés,
- l'entreprise de ramassage met les bacs à disposition et assure la maintenance,
- le fournisseur de bacs propose la mise en place et assure l'entretien.

La Ste ONYX MASSE propose : prix moyen des bacs :

120 litres 210 F. HT

240 litres 260 F. HT

330 litres 500 F. HT

Le dossier reste à l'étude.

En l'état actuel de l'avancement de la réflexion, il est conseillé de ne pas procéder à l'achat de n'importe quel matériel.

GARDERIE : Une réunion de concertation entre les partenaires concernés permettra de mettre au point les modalités de fonctionnement.

C.O.S. (Comité des Oeuvres Sociales)

Les bénéficiaires sont les agents des collectivités territoriales de l'Isère, titulaires, stagiaires, auxiliaires, contractuels, à temps complet ou non complet, permanents avec un minimum de 200 heures par trimestre.

- Cotisations de la collectivité : 0,85 % des salaires soumis à retenues.
- Cotisations du personnel : 0,10 % du salaire soumis à retenues.

Si l'agent est affilié à la C.N.R.A.C.L. : cotisation sur traitement de base uniquement.

Si l'agent est affilié à l'I.R.C.A.N.T.E.C : cotisation sur traitement brut (traitement de base + supplément familial + primes s'il y a).

Les cotisations peuvent être versées : au mois, trimestre, semestre, année.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer au C.O.S.

DIVERS :

NUMERISATION DU PLAN CADASTRAL

Notre commune ayant décidé d'adhérer au projet de numérisation du plan cadastral en Isère, Monsieur le Maire s'est rendu à la Direction des services fiscaux de l'Isère à GRENOBLE pour signer la convention. A noter que 177 communes adhèrent.

CENTRE DE SECOURS :

6 interventions en Août 1997, 20 H.50, 18 personnes engagées.

TELETHON :

Pour le 11^e téléthon, une équipe de coordination de l'Isère répondra aux questions posées et aidera dans l'élaboration des projets lors des réunions qui auront lieu dans diverses communes du département à partir du 17 septembre pour être prêts les 6 et 7 décembre 1997.

L'Association des Maires informe que le 41^e congrès départemental des Maires et Adjointes de l'Isère se tiendra le samedi 25 octobre 1997 à ALPEXPO - GRENOBLE sur le thème "Les marchés publics".

S.O.S. MUCOVICIDOSE : demande de subvention : réponse défavorable.

Courriers relatifs aux plaintes diverses (bruits, voisinage).

Maintenant, la mairie n'interviendra plus que sur courrier écrit et signé du plaignant.

Le SIVOM organise une rencontre des maires, adjoints aux finances, Présidents des syndicats intercommunaux avec le trésorier le mardi 14 octobre à 18 heures. Le lieu reste à définir. S'inscrire avant le 1^{er} octobre.

LIGUE CONTRE LE CANCER :

Le produit de la collecte du verre dans notre commune s'élève à 248 F. pour le premier semestre 1997.

INVITATION :

Monsieur J. REMILLER Président du SIVOM et Monsieur E. GIGANTE Maire de SERPAIZE adressent une invitation pour assister au match de football amical qui opposera les élus municipaux du canton de VIENNE-NORD à ceux du canton de VIENNE-SUD au bénéfice de la construction de la maternité de GABOU au SENEGAL ORIENTAL le samedi 20 septembre à 16 h. au stade de SERPAIZE.

LOCATION SALLE MILLE CLUB :

Monsieur le maire informe qu'un membre d'une association qui voudrait fêter son anniversaire en réservant la salle du mille-club, doit régler le prix de la location car c'est dans ce cas une manifestation privée.

COMPTE-RENDU REUNION D'ASSOCIATIONS :

Satisfaction a été donnée à toutes les associations en ce qui concerne le calendrier d'occupation des salles. Le calendrier des manifestations est fait. Un courrier est adressé aux présidents d'associations. En lieu et place du système de caution, un paragraphe du nouveau règlement précisera qu'en cas de dégradations ou de malpropreté, la remise en état sera facturée à l'association.

BRUIT sur la PLACE

Monsieur le Maire signale que suite au bruit provoqué par un groupe de jeunes sur la place, il a été amené à intervenir, notamment, auprès des parents concernés. La commission "jeunes" et le conseil restent très attentifs pour que la situation ne se dégrade pas.

PATRIMOINE :

Monsieur SEIGLE a fait remettre à la commune le tambour de la fanfare. Un courrier de remerciements lui sera adressé.

SENTIERS :

Une demande d'aide complémentaire pour le balisage et le petit entretien est lancée. L'association familiale répondra présente.

CANTINE :

Les locaux du restaurant scolaire seront disponibles un mois par été : du 14 juillet au 15 août.

SDAU : mise en place. Les réunions de travail auront lieu ultérieurement.

Réunion SYNDICAT HYDRAULIQUE DES 4 VALLEES : ouvrage de rétention Serpaize/Villette/Chuzelles. Paiement par le syndicat et participation des communes.

COMITE D'EXPANSION : Dans le cadre d'un questionnaire, un recensement des voies de communication sera effectué.

SIVOM : réception d'un nouveau tracto.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire

J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept, le treize octobre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 octobre 1997

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ.
MMES AURIC E., CARRET, GARDAIS M, PRAS R., RAULIN M, SYLVAIN, TERRIER.

EXCUSE : P.ALLARD donne procuration à G.ROCHE

SECRETAIRE : Madame Edith AURIC

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne la parole à Melle CARRET pour lecture des différents budgets supplémentaires 1997.

Budget supplémentaire CCAS :

Celui-ci s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux montants ci-dessous:

- section FONCTIONNEMENT : 10 866 F.
- section INVESTISSEMENT : 20 F.

Après délibération, le budget supplémentaire CCAS est adopté à l'unanimité.

Budget supplémentaire ASSAINISSEMENT :

Des explications sont données sur certains chapitres. Celui-ci s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux montants ci-dessous :

- section FONCTIONNEMENT : 98 848 F.
- section INVESTISSEMENT : 83 000 F

Après quelques explications, le budget supplémentaire assainissement est adopté à l'unanimité.

Budget supplémentaire COMMUNAL :

Ce budget s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses aux montants ci-dessous :

- section FONCTIONNEMENT : 636 728 F.
- section INVESTISSEMENT : 777 127 F.

Après délibération, le budget supplémentaire communal est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION REMBOURSEMENT DE TITRES :

Suite au jugement définitif du Tribunal Administratif, il y a lieu d'annuler des titres de recettes au budget assainissement.

Après discussion, les membres du Conseil Municipal émettent à l'unanimité un avis favorable.

SYNDICAT DES QUATRE VALLEES : rapporteur G.BOURGUIGNON

Contrat de rivière programme 1997 - construction d'ouvrages de maîtrise de ruissellement.

Suite à l'étude de maîtrise de ruissellement et de protection contre l'érosion des terres agricoles dans la vallée de la Sévenne réalisée par le Syndicat, un aménagement impliquant la commune de Chuzelles a été retenu :

- au Bief, bassin de rétention sur la commune de Serpaize.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal émettent un accord de principe pour la réalisation de ces travaux.

SIVU PAYS VIENNOIS : Rapporteur MT. CARRET

Contrat de pays - Etude aménagement sécurité.

Dans le cadre du SIVU, un aménagement de l'arrêt de car accompagné de la création d'un cheminement piétonnier afin de résoudre les problèmes liés à la circulation des enfants aux lieudits "Tourmente" et "Rival" sont envisagés.

Les travaux concerneraient :

- débouché du chemin du Rival
- alvéole pour l'arrêt de car (l'abri actuel ne serait pas déplacé mais aménagé)
- cheminement piétonnier protégé par une glissière

Le montant des travaux serait de 170 000 F TTC. La maîtrise d'oeuvre, frais d'achat de terrain ainsi que les frais d'actes notariés relatifs à l'achat du terrain ne sont pas compris dans ce chiffrage.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable.

Une plaquette réalisée dans le cadre de l'étude sécurité routière est parvenue en Mairie afin de présenter la signalétique proposée (Totems) pour la sécurité des enfants.

Compte tenu du coût, le Conseil Municipal maintient sa décision de s'abstenir pour l'achat de ce matériel.

RAPPORT AMIANTE : rapporteur M.PRAS

Suite à la recherche d'amiante effectuée dans les bâtiments communaux, le rapport est parvenu en Mairie. Aucun flochage, calorifugeage ou faux plafond contenant de l'amiante n'a été trouvé.

Les bâtiments concernés sont les suivants :

Groupe Scolaire, Ecole Maternelle, Mairie, Cantine, Mille Club, Préfabriqués, Bibliothèque, Ancienne Ecole de Filles, Presbytère, Bâtiment France Télécom.

Le rapport est consultable au Secrétariat de Mairie.

Le coût de ce contrôle est de 4 643,10 F TTC.

EXTENSION RESEAU ASSAINISSEMENT "BOURRELIERE" :

Monsieur le Maire rappelle que le 28 août 1996, le conseil municipal avait délibéré pour un programme d'assainissement quartier "Bourrelière" pour un montant de 233 481,60 F.

Compte tenu que la voirie accédant aux logements de l'OPAC quartier "Bourrelière" sera communale, il y a lieu de prolonger le réseau jusqu'à la limite des logements et non à la limite des parcelles.

Cette extension du programme du réseau d'assainissement est estimée à 86 000 F.

Après délibération, le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional.

ASSAINISSEMENT SECTEUR SUD DES PINS :

Vu l'avancement du dossier "Assainissement" par Communay, Monsieur le Maire propose de demander une subvention auprès du Conseil Régional pour terminer le réseau sur Chuzelles - secteur sud des Pins.

Ce projet permettrait de collecter les 4 dernières habitations chuzelloises.

Le montant prévisionnel des travaux serait de 152 438,40 F. TTC.

Après délibération, l'assemblée approuve à l'unanimité.

PATRIMOINE : REGISTRES PAROISSIAUX. rapporteur G. ROCHE

Les registres paroissiaux prêtés aux archives départementales pour reproductions microfilmées ont été rendus dépourvus de la reliure. Ces registres étant de plus en plus sollicités, il y a lieu de les relier.

Mr ROCHE informe les membres du Conseil Municipal des différents devis qu'il a obtenu.

A l'issue de la discussion, le choix s'est porté sur le devis établi par Mr Christopher Knight pour un montant de 1760 F HT.

L'assemblée présente délibère et approuve à l'unanimité.

Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général.

DIVERS :

CENTRE DE SECOURS :

Intervention pour le mois de septembre 1997 :

- 3 interventions : personnel engagé 17 - nombre d'heures 24.

PAPIER EN-TETE DE LA MAIRIE AVEC REPRODUCTION DU BLASON :

Des devis ont été établis mais cette opération n'est pas prévue au budget supplémentaire 1997.

Lecture est faite d'un COURRIER ANONYME relatif à des travaux dans des propriétés privées n'ayant pas fait l'objet de permis de construire. Après consultation des dossiers, il s'avère que les propriétés mises en cause sont conformes à la réglementation en vigueur.

DEMANDE DE SUBVENTION émanant de diverses associations externes à la commune : réponse leur sera faite qu'il n'est pas possible de satisfaire à leur demande ; les ressources de la commune ne le permettent pas.

SKI-CLUB DE LA SEVENNE : invitation à l'assemblée générale du 16 octobre 1997 à 20H à St Just Chaleyssin.

FNACA : Le 16 octobre 1996, la Fédération des Anciens Combattants sollicitait du Conseil Municipal une réunion pour étudier ensemble la dénomination d'une place, rue ou square pour les 3 générations du feu sur notre commune afin que le souvenir reste gravé dans la mémoire des générations futures. Aucune réponse n'avait été donnée à cette demande. Un courrier de rappel a été adressé à la Mairie. La date d'une réunion reste à fixer pour étudier ensemble des propositions.

MILLE LOISIRS : Lecture est faite de la réponse à un courrier relatif à l'occupation de la cantine pendant les vacances de Toussaint et Noël. Un courrier explicatif sera adressé au Centre Mille Loisirs.

CHORALE LA CLE DES CHANTS : A l'occasion du 20ème anniversaire de la chorale, diverses manifestations se succéderont. Dès le 8 novembre apéritif et repas choucroute. Invitation est faite à toutes les personnes intéressées.

FORUM DES ASSOCIATIONS : Il se déroulera le 15 novembre 1997 au Mille Club de 10H à 17H. 15 associations environ seront présentes.

La JOURNEE DU PATRIMOINE aura lieu également le 15 novembre 1997 au Mille Club.

La Municipalité prendra en charge le pot de l'amitié.

TELETHON : Après discussion, les membres du Conseil décident de laisser libre choix à chacun de participer. Il est à noter que la Chorale "la Clé des Chants" prendra part à cette manifestation.

COURSETON : Le courseton prévu le 16 octobre prochain est repoussé à une date ultérieure non connue ce jour en raison de nouvelles circulaires ministérielles.

Il en va de même pour les sorties des écoles à la piscine de Vilette-de-Vienne.

ECOLE DE MUSIQUE : Une nouvelle présidente a été élue en remplacement de Mr Tony IBANEZ, Madame WILLEM.

Le Secrétariat de Mairie sera fermé exceptionnellement jeudi 16 octobre 1997 en raison d'une journée de formation pour les secrétaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ont signé les membres présents.



Le Maire
J. PLANTIER



L'an mil neuf cent quatre vingt dix sept, le dix sept novembre, le Conseil Municipal de la commune de CHUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph PLANTIER, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 novembre 1997

PRESENTS : MM. J. PLANTIER, Maire, ALLARD, BOURGUIGNON, FLAMAND, LUCAS, MARLIER, NAVARRO, PRAS M, REGAL, ROCHE, RODRIGUEZ. MMES AURIC E., CARRET, GARDAIS M, PRAS R., RAULIN M, SYLVAIN, TERRIER.

SECRETAIRE : Madame Edith AURIC

Monsieur le Maire ouvre la séance.

RESTAURANT SCOLAIRE : Augmentation prix du ticket repas

Rapporteur J. PLANTIER

La commission "Cantine" s'est réunie et a décidé de l'augmentation de 45 centimes du prix du ticket repas. Cette décision est motivée par le déficit persistant du Restaurant Scolaire. Ce déficit est dû à une baisse de fréquentation et aux charges de structures et de frais fixes qui subsistent.

Après délibération, la présente proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée présente.

Le prix du ticket-repas est donc fixé à 19,30 F pour l'année civile 1998.

SYSTEPUR : Rapporteur J. PLANTIER

Adhésion des communes de Diémoz, St Georges d'Espéranche

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Plaine de Lafayette, constitué des communes de Diémoz et de St Georges d'Espéranche a voté pour son adhésion au SYSTEPUR. Il est demandé aux communes déjà membres de ce syndicat de prendre une délibération afin d'approuver cette adhésion et d'accepter la modification des statuts du SYSTEPUR qui en découle.

Valorisation du biogaz à la Station d'Épuration :

Un projet de valorisation du biogaz de la décharge, gérée par le SYVROM, a été examiné pour produire l'électricité nécessaire à la station d'épuration, exploitée par le SYSTEPUR pendant les 5 mois d'hiver. L'opération comprend 2 parties :

- amélioration du réseau de dégazage, modification de la torchère, transport du biogaz à la station d'épuration,
- traitement du biogaz et production d'électricité.

Le montant global de ce projet est estimé à 7 915 650 F HT.

La maîtrise d'oeuvre de la première partie de l'opération est confiée aux Services Techniques de la Ville de Vienne. Son coût prévisionnel total est de 2 443 350 F HT.

Pour la deuxième partie de l'opération, il convient de missionner une équipe d'ingénierie qui sera chargée des études nécessaires à l'élaboration de l'avant projet définitif et de la maîtrise d'oeuvre de cette partie de l'opération. Son coût s'élève à 5 472 300 F HT.

Cette opération peut être subventionnée par le Conseil Général de l'Isère, le Conseil Général du Rhône et éventuellement l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

SYVROM : Rapporteur J. PLANTIER

Mise en décharge de déchets industriels banals

Suite à la demande formulée par la société Ronaval de mise en décharge au Centre Technique d'Enfouissement de 2 à 3 000 tonnes par an de déchets industriels banals provenant des communes voisines du périmètre syndical, le Syndicat a accepté cette demande au prix de 250F la tonne.

Dans le projet de budget primitif de l'exercice 1993 sont prévus notamment

- deux déchetteries :

. une créée en limite Est de Pont-Evêque pour les communes de Pont-Evêque, Jardin, Septème, Estrablin, Moidieu, Eyzin-Pinet, St Sorlin et Vienne pour une partie de sa population (environ 4 000 habitants). Le coût investissement et fonctionnement compris serait approximativement de 40 F par habitant et par an.

. une deuxième pourrait être mise en place à l'entrée de la décharge de St Alban pour une partie de Vienne (environ 10000 habitants), Reventin-Vaugris, Chonas l'Amballan, les Côtes d'Arey. Son coût serait de 30 à 35 F par habitant et par an.

- le Centre de Tri : le développement des collectes sélectives suppose la création d'un centre de tri dont l'emplacement est prévu à l'entrée de la décharge (St Alban) à condition que les communes adhérentes au syndicat délèguent la compétence des collectes sélectives au SYVROM. Le coût de cette opération est estimée à 25 F par an et par habitant pour une population de 66 000 habitants.

Ces actions sont prévues "à la carte" selon les installations existantes dans les diverses communes.

Il est rappelé que pour toute commande de container, il est nécessaire de passer par le SYVROM afin d'obtenir une subvention.

SE 38 : Rapporteur J. PLANTIER

Ce syndicat a mis en place un formulaire à remplir lors de demande de subvention. Ce formulaire s'intitule "Etude d'Eclaircissement". L'entreprise qui procède aux travaux est chargée de compléter cet imprimé.

SYNDICAT DES EAUX : Rapporteur G.BOURGUIGNON

La S.D.E.I. envisage un changement de mode de facturation pour permettre une meilleure répartition des frais des ménages. Il y aurait une première facture au début du premier trimestre représentant 40 % de la dépense totale et une deuxième au cours du troisième trimestre pour les 60 % restants.

Une explication paraîtra dans le bulletin municipal.

SIVU CLH : Rapporteur MT.CARRET

Ce contrat arrivant à son terme, il a été décidé à l'issue d'une réunion qu'il y aurait une prorogation du contrat initial d'un an plutôt qu'un renouvellement du contrat pour une durée de 3 ans. Cette décision fait suite à beaucoup d'interrogations de la part des communes.

SIVU Vie Economique : Rapporteur MT.CARRET

Aménagement de la Tour 4 à Pont-Evêque : 4 entreprises sont à priori intéressées. Cet aménagement ne se ferait plus que sur un étage et non sur 2 comme initialement prévu. Les locaux auraient une superficie d'environ 30 à 40 m². L'OPAC a procédé à une étude sur le coût. Compte tenu de la petite superficie des locaux, le prix des loyers reste élevé.

SIVU Tourisme : Rapporteur G.ROCHE

Certaines associations, souvent extérieures aux communes concernées, procèdent pour un rallye à un balisage intempestif qui se surajoute au balisage officiel et en brouille la lisibilité. Il conviendrait, le cas échéant, de prévenir par courrier les associations dont on aurait repéré ce type de pratique.

Le balisage communal devrait pouvoir commencer dans les prochains jours. Contact sera pris avec les associations concernées. Un premier travail sur le terrain sera effectué ce mardi 18 novembre pour repérage exact de l'emplacement d'implantation des panneaux directionnels.

La sortie du topoguide a subi un retard certain, essentiellement du à l'intégration dans le descriptif de l'itinéraire des nouvelles données du plan de Randonnée Départemental.

Cette intégration implique un surcoût de 9000 F.

Une réunion avec les associations de chasse devrait avoir lieu prochainement pour déterminer entre autres les modalités de fermeture des sentiers en cas de battue.

En ce qui concerne la signalétique : Des panneaux de lieu-dit et des panneaux directionnels sont prévus à Chuzelles. Un double problème se pose. Il paraît difficile pour la commune de valider l'implantation de panneaux pour le financement desquels elle a refusé sa participation financière. De plus les réflexions communales en matière de signalétique intègrent déjà certaines indications. Une superposition de panneaux indiquant la même chose avec des couleurs différentes ne paraît pas souhaitable au moment où on vise cohérence et harmonie dans le système communal de signalisation. Des panneaux signalant les bâtiments à voir sur le parcours sont également prévus ; ils concernent la Chapelle St-Maxime, le Moulin de Leveau et la grange en pisé après le pont des Serpaizières en direction de St-Maxime.

Il convient de passer la commande ferme concernant les équipements d'accompagnement : une table et un banc de pique-nique.

SICOGEC : Rapporteur G.ROCHE

Le dossier du bâtiment de la nouvelle gendarmerie à Chasse sur Rhône avance. Le calendrier prévisionnel a été reprécisé. Il est tendu mais reste dans les temps. En ce qui concerne l'achat du terrain, l'enquête d'utilité publique aura lieu du 17 novembre au 3 décembre 1997 et la procédure de négociation amiable avec le propriétaire se poursuit. Compte tenu des divers délais des diverses formalités et en espérant qu'aucun retard ne sera pris dans la transmission des dossiers, dépôt du permis de construire dans la première quinzaine de décembre 1997 ; ouverture des plis : mi-avril 1998 ; pose de la première pierre : début juin 1998 ; début des travaux : juillet 1998 ; fin des travaux : fin 1999.

SMESSAV : rapporteur G.NAVARRO

Le Conseil Municipal va être amené à se prononcer sur le problème que rencontre la commune de Oytier suite à l'obligation qui lui a été faite de scolariser ses enfants au nouveau collège de St Georges d'Espéranche.

SMESSAV Transports scolaires : Rapporteur M.GARDAIS

Une réunion s'est tenue afin d'aborder les différents problèmes rencontrés.

SISLS : Rapporteur C.TERRIER

La piscine intercommunale de Vilette de Vienne sera ouverte en janvier 1998, elle sera fermée au printemps en raison des travaux d'agrandissement qui devraient avoir lieu. Ces travaux concerneront plus particulièrement la création d'un coin détente (muscultation, jacouisi, sauna)

En raison de la CIRCULAIRE MINISTERIELLE RELATIVE AUX TRANSPORTS SCOLAIRES, les enfants des écoles de la commune ne se rendent plus à la piscine. Les enseignants refusent d'endosser des responsabilités qui dans la logique des choses ne devraient pas leur incomber.

COMITE D'EXPANSION : Rapporteur G.BOURGUIGNON

Une réunion avec des responsables de la SNCF s'est déroulée afin d'étudier des projets en matière de transports passagers et pour activer éventuellement la gare de Reventin-Vaugris. Les membres du Comité d'Expansion procèdent actuellement à une consultation des spécialistes en matière de transport avant étude du comité de pilotage.

POS SEYSSUEL : Rapporteur G.BOURGUIGNON

Une copie du POS de Chuzelles a été transmise à la commune de Seyssuel afin que dans la révision de son POS, celle-ci puisse tenir compte de l'urbanisation le long de la RN7 qu'a décidé Chuzelles.

DIVERS :

Panneaux de signalisation : Rapporteur M.PRAS

Une harmonisation des panneaux de signalisation concernant les entreprises ou artisans est en cours. Les panneaux seraient écrit en blanc sur un fond bordeaux. Il y a lieu de limiter le nombre de mas en raison du risque de gêne au carrefour, un mas commun servirait pour plusieurs panneaux.

Panneaux d'affichage pour information de la municipalité et des associations: Rapporteur JM.LUCAS

Cinq panneaux sont pratiquement terminés. Deux serviront à remplacer ceux des Serpaizières et du Rival ; les trois autres seront placés à St Maxime, aux Martinières (près de l'arrêt de car RN7), aux Dauphines.

Réunion cantonale : Rapporteur G.ROCHE

Le 5 novembre 1997, Monsieur Gérald Eudeline a reçu les maires et adjoints du canton pour faire le point sur les diverses subventions demandées par les municipalités et pour informer des grandes orientations du budget du Conseil Général. Les points abordés ont été entre autres :

- plan Emplois-Jeunes
- aménagement du territoire (bâtiments communaux, voirie...)

Il est à noter que les indications données lors de cette réunion sont autant d'éléments à intégrer dans une réflexion générale quant aux projets communaux dans les prochaines années de façon à faire concilier projets d'une part et aides d'autre part.

Commission "Patrimoine" : Rapporteur G.ROCHE

Suite à divers contacts écrits et téléphoniques, suite à des repérages sur place avec l'aide de personnes compétentes, une visite de la direction archéologique de la Direction Générale des Affaires Culturelles aura lieu à Chuzelles mercredi 26 novembre concernant les restes supposés d'une nécropole "mérovingienne".

Commission "Associations" : Rapporteur G. ROCHE

Suite à la dissolution du club Sévenne Bio Plongée, à un courrier d'une adhérente et aux inquiétudes dont la commission a eu l'écho, contact a été pris d'une part avec le représentant du président et d'autre part avec deux adhérents en désaccord avec les orientations et les décisions du bureau. La commission "Associations" qui n'a pas vocation à s'immiscer dans la vie interne des associations ne peut que constater le désaccord.

Des dissensions sont apparues entre l'association Mille Loisirs et la municipalité au moment du centre aéré des vacances d'automne. Les points de désaccord ont été - maladroitement - amplifiés par voie de presse. Monsieur le Maire a fait publier un courrier rectificatif. La commission "Associations" propose une rencontre entre les membres de ladite commission et le centre.

Forum des Associations et Journée du Patrimoine : les premières impressions recueillies lors de cette manifestation sont globalement positives. Une quinzaine d'associations présentes, des animations, une présence forte et régulière du public, de nombreuses rencontres et discussions ont marqué cette journée. Une prochaine réunion avec les associations concernées permettra d'en tirer le bilan.

Centre de Secours : Rapporteur J. PLANTIER

Interventions des pompiers en octobre 1997 :

- 6 interventions, 15 heures et 13 personnes engagées.

Amnesty International : Foire aux livres à la salle des Fêtes de Vienne: 25 et 26 avril 1998.

Demandes de subvention émanant de diverses associations externes à la commune : réponse leur sera faite qu'il n'est pas possible de les satisfaire, les ressources de la commune ne le permettant pas.

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal du courrier qu'il adresse ce jour à Monsieur le Sous-Préfet de Vienne. Ce courrier est relatif aux nombres croissants d'accidents dans la traversée du hameau des Pins. Il y a lieu de sensibiliser les autorités compétentes sur ce grave problème. Copie de ce courrier est adressée à la DDE Lyon-Sud, DDE Vienne, Monsieur le Député, Monsieur le Conseiller Régional et Général, Monsieur le Maire de Comunay.

Tatoo : Rapporteur JP. RODRIGUEZ

Il serait nécessaire que le garde-champêtre dispose d'un tatoo afin de pouvoir le joindre plus facilement lorsqu'il effectue des tournées dans la commune.

Monsieur le Maire précise que le sujet avait déjà été évoqué l'an dernier pour les employés communaux de la voirie notamment au moment du déneigement.

Préalablement au Conseil Municipal de ce jour, une réunion s'est tenue en Mairie avec une délégation de la FNACA concernant l'implantation d'une stèle commémorative ou la dénomination d'une placette dédiée aux combattants des derniers conflits. La concertation a permis d'avancer sur le projet, une nouvelle réunion avec les différents partenaires permettra de préciser l'emplacement envisagé pour le moment : muret de la future fontaine du Belvédère.

DECISION MODIFICATIVE BUDGET CCAS :

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les crédits prévus aux chapitres 61 et 70 du budget CCAS de l'exercice 97 s'avèrent insuffisants, il y a lieu de prévoir les dépenses et les recettes complémentaires suivantes.:

- Dépenses complémentaires au compte 6135 : 2578 F
- Recettes complémentaires au compte 70878 : 2578 F

Après délibération, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité.

EMPRUNT TRAVAUX VOIRIE 400 000 F

Monsieur le Maire rappelle que pour financer les travaux de voirie, il est opportun de recourir à un emprunt d'un montant total de 400 000F.

Après avoir pris connaissance du projet de contrat de prêt à taux variable sur Index TAM établi par la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes Lyon et avoir observé que ce contrat prévoit la possibilité pour l'emprunteur d'opter à tout moment pour des conditions de taux fixe.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée délibérante décide

Article 1 :

Pour financer les travaux de voirie la collectivité de Chuzelles contracte auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes Lyon un prêt à taux variable sur Index TAM, d'un montant de 400 000 Francs au taux TAM + 0,45 % d'une durée de 15 ans.

Ce prêt permet à l'emprunteur d'opter à tout moment pour des conditions de taux fixe.

Article 2 :

Monsieur PLANTIER, Maire de Chuzelles est autorisé à signer le projet de contrat dont le texte est annexé à la présente délibération, et est habilité à procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat et reçoit tous pouvoirs à cet effet.

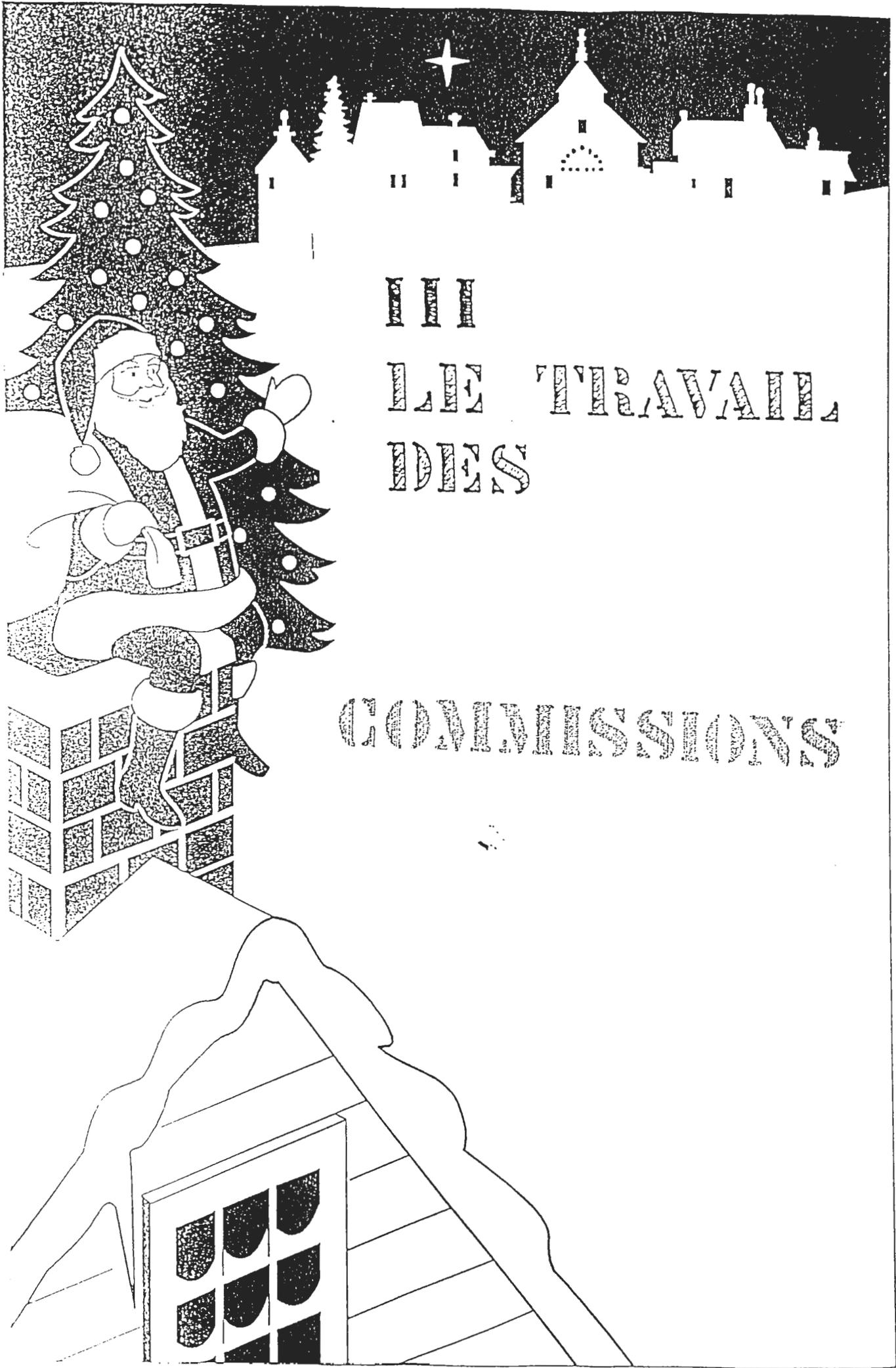
Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Ont signé les membres présents.

Le Maire
Le Maire Adjoint
J. PLANTIER



Mt CARRE



III

LE TRAVAIL
DES

COMMISSIONS

COMMISSION BATIMENTS

Avec l'intervention du tracto-pelle du SIVOM, les employés communaux ont pu réaliser les travaux suivants à la salle dite "Télécom" :

- raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux collecteurs.
- pose d'un tuyau plymouth pour l'alimentation en eau potable ainsi que d'une gaine électrique en prévision d'un futur éclairage du parking Mille Club
- aménagement des abords.

Ecole Maternelle :

- Une sonnette d'appel sera prochainement installée.
- Un contrôle de sécurité obligatoire et concernant les jeux de cours a eu lieu. Le rapport sera communiqué après réception.

COMMISSION FETES ET SPORTS, BATIMENTS

Agrandissement des locaux du stade de foot-bali :

Le gros oeuvre est pratiquement terminé. Le tracto-pelle du SIVOM a pu faire un nettoyage des abords et, malgré le froid, nos courageux bénévoles sont toujours sur le chantier. A ce jour, la toiture est posée.

Nous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année aux charpentiers et maçons qui apportent leur concours à cette opération.

COMMISSION VOIRIE

Les travaux suivants ont été réalisés :

- Route de la Combe à Thiers. pose de caniveaux
- Au Cloutrier, pose de tuyaux
- Route de la Carrière et des Martinières. curage de fossés.

En ce qui concerne le déneigement, il se fera comme les années précédentes, c'est à dire avec deux tracteurs équipés de lames.

Pour des raisons économiques et de protection de la nature, le sablage des routes ne se fait que sur les secteurs les plus dangereux : carrefours, centre village, écoles, routes à grand passage, etc...

Pour faciliter le déneigement, nous vous demandons de ne pas stationner de façon gênante sur la chaussée, afin de laisser assez de place pour le passage des tracteurs.

Malgré les efforts faits pour déneiger nos routes, ne vous attendez pas à toutes les trouver toujours sans neige et verglas, nous vous conseillons d'équiper convenablement votre véhicule et d'être prudents. Une pelle dans votre coffre de voiture peut vous rendre un grand service.

COMMISSION MIXTE "PATRIMOINE"

Le recensement des différents secteurs du patrimoine local se poursuit et donne lieu, quand cela est possible, à une exposition. Ce fut le cas cette année avec l'exposition des cartes postales consacrées à Chuzelles depuis le début du siècle.

L'inventaire fait se veut le plus complet possible et le résultat a été l'identification de 48 cartes différentes dont certaines paraissent fort rares et font l'objet de soins tout particuliers de la part de leur propriétaire. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont collaboré à cette exposition, les uns en prêtant les exemplaires de leur collection, les autres en fouillant dans leurs boîtes pour trouver de vieilles cartes ou dans leurs souvenirs pour nous aider à établir une datation, les autres encore en nous aidant à faire le montage final des panneaux. La recherche s'est apparentée à un enquête policière, à la recherche de traces et d'indices. Elle a été ponctuée d'heureuses surprises jusqu'à la veille de l'exposition où un amateur passionné de patrimoine de Villette a bien voulu nous remettre un exemplaire manquant.

Les reproductions de cartes étaient accompagnées d'une photographie représentant l'état actuel des lieux ou des bâtiments - merci à l'équipe qui nous a aidé - ainsi que d'une notice donnant les informations principales. Des carreaux décorés par Mme Collette Eymin à partir d'une stylisation de la carte postale complétaient cette exposition.

Cette exposition, une fois démontée, sera archivée. Les cartes seront également stockées sur support informatique. Quelques unes sont d'ores et déjà accessibles sur le site internet de Chuzelles. A noter qu'il s'agit là d'une initiative privée, digne d'être saluée, puisqu'elle fait connaître le village avec les moyens modernes de communication.

Un catalogue sera disponible pour les personnes intéressées. (Se renseigner directement auprès de Gilbert Roche ou en mairie).

L'exposition couplée avec le forum des associations n'a pu être vue par tous. Elle est disponible et il est envisagé de la montrer à nouveau, par exemple lors de la cérémonie des Voeux de la Municipalité, le 10 janvier 1998.

Il reste à lancer un nouvel avis de recherche concernant

- deux cartes dont nous n'avons trouvé que des photocopies : la *Tour de l'ancien télégraphe* (à Boussole) indiquée par erreur sur Seyssuel, le *Moulin de Leveau* (vu en arrivant de Vienne)

- deux cartes dont nous n'avons trouvé aucun exemplaire : le *Monument aux Morts* (vu de face et en gros plan; existence probable mais non attestée) la *Croix de Tourmente*.

- l'éventuelle 49ème!

Merci à l'avance pour toute nouvelle trouvaille.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 15 Novembre 1997 s'est tenu à Chuzelles le Forum des Associations à l'initiative de la Municipalité et d'un collectif associatif. Nous pouvons nous féliciter de la réussite de cette manifestation et de la collaboration existant entre les associations et les élus.

Un travail de préparation et de concertation entre les différentes associations et les élus de la Commission "Associations" et ce, dès septembre 96, a finalement abouti à ce que 16 associations adhèrent à cette journée et l'animent.

Autour des stands où étaient exposés travaux et albums photos, se sont retrouvés et rencontrés des acteurs du monde associatif. Ainsi, ils ont pu échanger leurs impressions, les uns sur les résultats ou les buts de telle association, les autres pour expliquer telle ou telle action ou discuter de leurs réussites, voire de leurs difficultés...

Se faire connaître ou reconnaître, s'ouvrir à de nouveaux adhérents étaient le but commun des participants à cette journée.

Tous volontaires, les acteurs de cette manifestation sont la preuve que le bénévolat, pierre angulaire du système associatif (bien que réduite trop souvent dans chaque association à quelques membres) est encore et toujours présent et nécessaire dans notre société moderne, sans quoi plus aucune manifestation de ce genre, animation et rencontre ne pourraient avoir lieu.

Le 4 décembre 1997, s'est tenue en Mairie une réunion pour faire le bilan de cette expérience. Un tour de table révèle que tous les présents (membres d'associations et de la municipalité) sont satisfaits et concluent sur un bilan positif.

Bien sûr, il y a des points à améliorer, des propositions et idées à creuser, tous déjà se donnent rendez-vous dans 3 ans, c'est-à-dire en l'an 2000 (date à confirmer lors de la réunion des associations de septembre 1998).

En conclusion, reprenons la formule d'un des participants à cette réunion-bilan : "le bénévolat n'est pas mort" et soulignons comme l'a fait le responsable de la commission "Associations" que le forum a atteint, au moins en partie, un double but : une meilleure connaissance des associations entre elles et une meilleure connaissance entre associations/chuzelloises et chuzellois.

SI . CO . GEC

En bref, le point sur l'état d'avancement des travaux du SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE DE CHASSE SUR RHONE.

En mars 1996, après approbation du Ministre de la Défense, la décision de transfert de la gendarmerie de Vienne-Estressin a enfin été prise et les élus des communes concernées (Chasse, Chuzelles, Luzinay, Serpaize, Seyssuel et Villette de Vienne) ont rapidement pris une délibération pour la création de cette structure intercommunale.

L'effectif retenu pour cette nouvelle caserne par le Groupement de l'Isère de la Gendarmerie Nationale est de 12 sous-officiers ; le site d'implantation retenu par les gendarmes, après visites sur différents lieux sera celui du quartier de Moulin et Chaverieux au sud de la commune de Chasse.

L'Opération, en terme d'investissements se chiffre globalement à 10 millions de francs (participation de l'Etat, du Département de l'Isère, des communes - se substituant progressivement au financement du SIGEE -). Après un appel d'offres, le projet de l'OPAC de Vienne (le moins cher et le mieux adapté) a été retenu et la maîtrise d'oeuvre confiée au Cabinet d'architecture ZOL.

Dès le 30 juin dernier, les plans du projet étaient présentés : comprenant deux immeubles d'habitations et un bâtiment de bureaux, de locaux techniques et garages, la surface de l'ensemble du bâti avoisinne 1 500 m². Les travaux de construction devraient débiter au printemps prochain et l'objectif de la mise en service de la caserne reste l'horizon 2 000.

Ces différentes phases de travaux peuvent paraître assez longues mais elles sont cependant nécessaires pour une meilleure concertation entre les services de l'Etat, de la Gendarmerie Nationale et les communes.

Les élus des six communes concernées marquent leur volonté et leur mobilisation sur ce projet afin que soit assurée pour tous un maximum de sécurité et le maintien de la tranquillité publique.

SENTIERS DU PAYS VIENNOIS

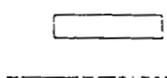
Un nouveau balisage pour les Sentiers du Pays Viennois ...

Vous êtes de plus en plus nombreux maintenant à venir découvrir ou redécouvrir les quelques 200 km de sentiers répartis sur 21 communes du Pays Viennois pour des balades d'une demi-journée voire d'une journée.

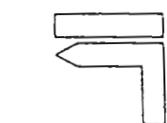
Vous avez peut-être remarqué de nouvelles marques de peinture jaune apposées sur les arbres, poteaux ou piquets en bordure des chemins. Il s'agit du nouveau balisage mis en place sur l'ensemble des sentiers, que vous pourrez également rencontrer sur le reste du département de l'Isère et dans d'autres régions de France.

Pour votre information

- ☞ tous les sentiers sont balisés sur le domaine public, très rarement sur un secteur privé mais pour lequel le propriétaire a donné son accord de passage
- ☞ le balisage est conforme à la Charte Officielle du Balisage agréée par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre
- ☞ il concerne avant tout la promenade pédestre; les sentiers sont néanmoins ouverts à la pratique du VTT et à l'activité équestre; ils sont par contre rigoureusement interdits aux véhicules motorisés sous peine de poursuites
- ☞ le rectangle jaune correspond au symbole recommandé pour les sentiers de Promenade et de Randonnée généralement en boucle, d'une durée allant de quelques heures à une journée
- ☞ le balisage vous indique l'itinéraire à suivre dans les 2 sens; vous pouvez donc à tout moment rebrousser chemin
- ☞ les codes du balisage sont simples



continuez dans cette direction, vous êtes sur le bon chemin



changez de direction au prochain carrefour
(tournez à gauche ou à droite selon le sens de la flèche)



ne vous engagez pas sur cette voie, c'est la mauvaise direction

Vous pouvez rencontrer d'autres marques sur les sentiers du Pays Viennois et principalement

- des traits ou cercles oranges : balisage équestre
- 2 cercles et un triangle équilatéral de couleur jaune : balisage du VTT

deux marques déposées qui ne peuvent être utilisées sans l'accord des Fédérations concernées

- marques rouges autour des troncs d'arbres, traits rouges sur fond blanc, marques blanches sur les arbres : marques de l'Office Nationale des Forêts
- des marques de couleur ? pour nos sentiers communaux

Attention ! Certains procédés de balisage utilisés ne sont pas réglementaires et peuvent être répréhensibles, notamment les marques de peintures (bombes ou autres) établies pour baliser un itinéraire pour une journée ou lors d'une manifestation, souvent de manière intensive et ne respectant pas l'environnement.

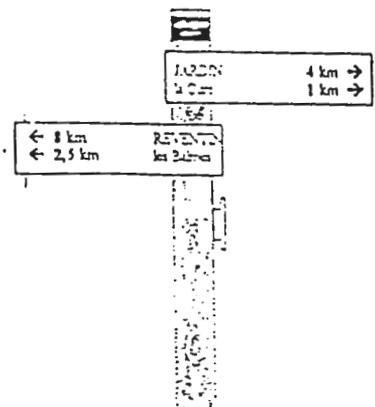
Le balisage temporaire est toléré mais doit être discret, avec un matériau qui sera retiré après la manifestation (bande papier, carton, laine, etc...). Les communes invitent les associations et toute personne à respecter cette règle .

une signalétique en préparation pour notre réseau de sentiers

Elle sera mise en place au printemps pour vous aider à mieux vous orienter.

Au départ et à chaque intersection de sentiers, vous trouverez un poteau en bois avec des lames directionnelles de couleur jaune vous indiquant le lieu où vous vous trouvez, la direction principale dans laquelle vous pouvez aller ainsi que le nom et la distance du prochain carrefour.

Des éléments du patrimoine touristique seront également signalés sur des lames de couleur verte.



(un extrait de la carte des sentiers concernant votre commune avec le nom des carrefours signalés pourrait être intégré dans l'article).

Vous pouvez vous procurer une Carte des sentiers du Pays Viennois en mairie ou dans les presses et tabacs des communes et un topoguide sera bientôt à votre disposition.

Tous les itinéraires sont conçus et aménagés pour vous guider, vous sécuriser dans vos déplacements, dans la pratique de vos loisirs et vous accompagner dans la découverte d'un territoire et de son patrimoine. Sachez donc respecter les aménagements, les consignes de sécurité et de balisage ainsi que l'environnement qui vous entoure et profitez pleinement de votre promenade.

BUDGET COMMUNAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-	142 271,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		93 594,00
012	CHARGES DU PERSONNEL		105 510,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		49 400,00
023	VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT		529 495,00
	TOTAUX	=	<u>636 728,00</u>

RECETTES :

70	VENTES DE PRODUITS		2 000,00
73	IMPOTS ET TAXES		9 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS		113 430,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		19 200,00
013	ATTENUATION DE CHARGES		21 300,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 280,00
002	PRODUITS ANTERIEURS (Excédent)		470 518,00
	TOTAUX	=	<u>636 728,00</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :

001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE		
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	4 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		761 627,00
	TOTAUX	=	<u>777 127,00</u>

RECETTES :

001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		5 204,00
10	DOTATIONS		5 220,00
13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT RECUES		111 698,00
16	EMPRUNTS		100 000,00
19	DIFFERENCES SUR REALISATIONS		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		25 510,00
021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT		529 495,00
	TOTAUX	=	<u>777 127,00</u>

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :			
CHARGES A CARACTERE GENERAL			
60623	ALIMENTATION	-	1 000,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES		1 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF		
655	SECOURS		10 866,00
	TOTAUX	=	<u>10 866,00</u>
RECETTES :			
70311	CONCESSION DANS LES CIMETIERES	-	3 000,00
70878	REMBOURSEMENTS PAR DES TIERS		1 000,00
7713	LIBERALITES RECUES		
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		12 866,00
	TOTAUX	=	<u>10 866,00</u>

BUDGET ANNEXE - RESEAU D'ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES :			
60	ACHATS	-	500,00
61	AUTRES CHARGES		11 540,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS		160,00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE		61 000,00
66	CHARGES FINANCIERES		25 648,00
			<u>93 848,00</u>
RECETTES :			
70	PARTICIPATIONS, REDEVANCES	-	110 224,00
74	SUBVENTIONS COMMUNALES		209 070,00
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		2,00
	TOTAUX	=	<u>93 848,00</u>

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES :			
164	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS		
23	TRAVAUX		83 000,00
			<u>83 000,00</u>
RECETTES :			
131	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	-	452 951,00
164	PRODUIT DES EMPRUNTS		170 000,00
001	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE		365 951,00
			<u>83 000,00</u>

BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 1997

Le budget supplémentaire permet de réajuster les dépenses et les recettes en fonction des dépenses payées, engagées ou à engager avant le 31 décembre de l'année et des recettes encaissées ou à venir avant cette date.

C'est ainsi que lors de la création du réseau d'assainissement des Pins, nous avons dû nous acquitter d'un surcoût lié à des surprofondeurs renforcées réalisées sur une certaine longueur, imprévisibles au départ. Aussi nous avons dû recourir à un emprunt de 470 000 F.

Afin de réaliser tous les travaux souhaités lors des votes budgétaires communaux, la collectivité a dû aussi contracter un emprunt de 400 000 F, et ce malgré une augmentation de certains impôts locaux. Il est à noter que les subventions deviennent plus rares, malgré nos nombreuses demandes.

Le législateur modifie les règles d'imposition. D'ailleurs certains d'entre vous ont reçu des avis de taxes locales, malgré une non imposition à l'impôt sur le revenu. Maintenant il y a lieu de retenir les revenus et cotisations de référence pour bénéficier de certains allègements ou exonérations. Le législateur régit aussi les augmentations possibles des taux. Au vu des tableaux reproduits ci-après, vous pourrez constater que nous restons, malgré tout, bien en dessous des taux plafonds et que nos taux, par rapport à certains voisins ou certaines communes comparables, ne sont pas aussi élevés que l'on croit.

TX MOYEN NATIONAUX	TX MOYEN DEPART.	TAUX PLAFONDS	TX REELS DEPART.	TAUX DE NATURE D' CHUZELLES IMPOTS	
13,16	11,7	32,9	5,96	10,69	T.H.
16,68	23,32	58,3	9,92	11,79	T.F.P.B.
39,74	50,93	127,33	29,55	56,1	TF.P.N.B.
14,54	/	29,08	8,19	14,98	T.P.

VILLETTE	LUZINAY	SERPAIZE *	SEPTEME	SEYSSUEL*	IMPOTS
6,5	11,7	9,5	9	4,06	T.H.
20,73	27,7	18,5	15	9,96	T.F.P.B.
34,06	53,2	49,5	55	37,24	TF.P.N.B.
12,03	16,4	17,5	14,3	6,85	T.P.

* SERPAIZE : Il y a lieu de rajouter les taux relatifs aux syndicats suite à la fiscalisation (Tx entre 1,81 et 4,30 %)

* SEYSSUEL : Il y a lieu de rajouter les taux relatifs au district de VIENNE, soit 3,31 % (TH), 5,07 % (T.F.P.B.), 10,88 % (T.F.P.N.B.), 3,34 % (TP).

Il est à noter que la participation du budget communal pour équilibrer le budget annexe "ASSAINISSEMENT" s'élève à 374 070 F.

INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE D'OCTOBRE 1996 A AOUT 1997

DATE	NUMERO	NOM - PRENOM	ADRESSE	NATURE	INSTRUCTION
22.10.96	V 1023	POULET Jean-Marie	Les Dauphines	Hangar	10.04.97
10.12.96	V 1024	DE BELVAL Jeanine	St Maurice	Const.neuve	10.04.97
27.12.96	V 1025	Transports MANIATAKIS	ZAC des Pins	Const.neuve	26.02.97
11.03.97	V 1001	DELPORTE Marc	RN7 Pauphile	Garage	Annulé
14.03.97	V 1002	CAMUZET Didier	20, le Plein Sud	Extension	Incomplet
21.03.97	V 1003	CHAVANON Christian	14, le Plein Sud	Extension	Annulé
26.03.97	V 1004	GUIBEAUD Christophe	Chasson	Modification	13.05.97
26.03.97	V 1005	DAVID Françoise	Ch.des Allégnières	Extension	30.05.97
25.04.97	V 1006	DELPORTE Marc	RN7 Pauphile	Extension	30.05.97
07.05.97	V 1007	CLERC Maurice	La Combe Bleue	Ouverture	07.08.97
16.05.97	V 1008	CHAVANON Christian	14, le Plein Sud	Extension	30.05.97
03.06.97	V 1009	FARGON Marie	Chasson	Modification	Refusé
10.06.97	V 1010	MONT Christophe	St Maurice	Const.neuve	25.07.97
10.06.97	V 1011	SILVEIRA Antonio	Boiron	Extension	03.09.97
27.06.97	V 1012	BRUCHON Patrick	Montferret Recours	Modification	03.07.97
23.07.97	V 1013	OPAC de Vienne	Bourrelière	Modification	30.07.97
25.07.97	V 1014	GELAS Guillaume	Les Martinières	Aménagement	21.11.97
08.08.97	V 1015	JARICOT Thierry	Ch. du Royer	Garage	02.10.97

NAISSANCES 1997

- *SAMPOL Maxime Stéphane Marc*
né le 15 janvier 1997 à BRON (Rhône)
- *GRANDDIDIER Agatha Sophia*
née le 24 février 1997 à VIENNE (Isère)
- *JUAREZ Valentin*
né le 28 février 1997 à LYON 8ème (Rhône)
- *PESENTI Elisa*
née le 19 mars 1997 à Ste FOY-lès-LYON (Rhône)
- *BESSIERE Florian Corentin*
né le 7 avril 1997 à Ste COLOMBE (Rhône)
- *NOEL Benjamin Jean*
né le 14 avril 1997 à VIENNE (Isère)
- *ROGGE Anaïs*
née le 14 avril 1997 à VENISSIEUX (Rhône)
- *MOLLARD Pierre Mickaël Georges*
né le 28 avril 1997 à VENISSIEUX (Rhône)
- *SCHOENHENZ Axel Pierre-Julien*
né le 5 mai 1997 à Ste COLOMBE (Rhône)
- *DEGEORGE Thomas Franck*
né le 8 juin 1997 à Ste COLOMBE (Rhône)
- *LESCOT Lucy*
née le 9 juin 1997 à VIENNE (Isère)
- *PETIT Joris, Gilles*
né le 23 juin 1997 à VIENNE (Isère)
- *ARTHAUD Pauline Chloé Marie*
née le 18 juillet 1997 à VIENNE (Isère)
- *GUIBEAUD Vincent, Mickaël*
né le 14 août 1997 à VAULX-EN-VELIN (Rhône)
- *JAMAIS Marvin, Victorien*
né le 21 septembre 1997 à Ste COLOMBE (Rhône)
- *CHIGNIER Evodie Axelle*
née le 30 septembre 1997 à VIENNE (Isère)
- *SCHOUWEY Ohaïana Grâce Pascale Geneviève*
née le 3 octobre 1997 à VENISSIEUX (Rhône)
- *LUCAS Lucile Sandra*
née le 12 octobre 1997 à DECINES (Rhône)
- *GARNIER Charlotte Marie Elise*
née le 21 octobre 1997 à ECULLY (Rhône)
- *COURIC Clément Claude Clet*
né le 27 octobre 1997 à VIENNE (Isère)

MARIAGES 1997

- *PISAPIA René, Pascal et GEORGE Marie Madeleine*
le 16 janvier 1997
- *SANTONI Jean et CHOLBI Annie, Claude*
le 21 juin 1997
- *MONTALAND Jean-Paul, André, François et MANENT Catherine, Yvonne,*
Thérèse
le 28 juin 1997
- *BOIT Eric, Julien, Georges et GRATALOUP Valérie, Josette, Marinette*
le 28 juin 1997
- *MARTINEZ Jean-Luc et ESPEJO Kathia*
le 5 juillet 1997
- *MOSA Frédéric, Antoine, Joseph et JOMARD Sandra*
le 5 juillet 1997
- *JAMAIS Franck, Roger et OTTAVIANO Nathalie*
le 12 juillet 1997
- *BUTHION Dominique, Guy et JOFFLE Colette*
le 12 juillet 1997
- *MORAS Yves, Olivier, André et VEROLLET Michèle, Bélangère, Odette*
le 19 juillet 1997
- *AMOYEL Olivier, Naon et DAGNEAUD Véronique, Michelle, Paule*
le 26 juillet 1997
- *BADOL Richard, Bernard, Dominique et LAMY Rachel, Marie-Jeanne*
le 6 septembre 1997

DECES 1997

- *VIALON Marcel Jacques* décédé le 11 janvier 1997
époux d'Annie Clara DAMIAN
- *CHAVARIN Loïc, Aurélien* décédé le 12 janvier 1997
fils d'André, Etienne CHAVARIN et de Marie Josèphe née DUBOEUF
- *ROSTAING Josette Emilienne* décédée le 13 janvier 1997
épouse de Roger, Joseph, Emile JAMAIS-DURAND
- *CHAVANCE Jeanne Marie* décédée le 19 janvier 1997
veuve de Antoine François AUGIER
- *BOURGUIGNON Joanny* décédé le 24 mai 1997
- *JANET André, Antoine, Edouard* décédé le 20 juin 1997
époux de Thérèse, Emilie, Maria CHOLLIER
- *EYMIN Jean François, Marius* décédé le 4 octobre 1997
- *DAVID René, Joseph* décédé le 14 octobre 1997
époux de Ginette, Marie, Claudine MOREL
- *CHAUMENY Maria* décédée le 2 novembre 1997
veuve de Edouard, Louis, François NATIVEL

Madame JANET et ses fils, très touchés par le geste des anciens élèves qui, en déposant une plaque souvenir au cimetière, ont manifesté leur attachement à celui qui était resté pour eux « leur maître d'école », adressent à tous leurs remerciements émus.



- Départ du safari-photos pour l'exposition cartes postales



1323. CHUZELLES (isere) - Le Château de Vaugelet.



Bulletin tiré à 690 exemplaires
et distribué dans chaque Foyer
de CHUZELLES

n° 44 - Dépôt Légal - Décembre 1997